



SPECIAL CENERALE.

SPECIAL CENERALE.

SPECIAL CENERALE.



AU NOVOTEL LA SOURCE 2 Rue Honoré de Balzac 45100 ORLEANS LA SOURCE

LIGUE DU CENTRE VAL DE LOIRE DE HANDBALL 14 Rue Sarah Bernhardt – B.P. 210 - 28501 VERNOUILLET CEDEX 2: 02 37 46 13 70

Carte



2 rue Honoré de Balzac

- ORLEANS LA SOURCE
- Tel (+33)2/38630428
- Fax (+33)2/38692404
- E-mail : H0419@accor.com
- Localisation & accès
- GPS. N 47° 48' 52.11" E 1° 55' 43.65"

Assemblée Générale de la L.C.V.L.H.B. Samedi 9 JUIN 2018

Au NOVOTEL La SOURCE 2 Rue Honoré de Balzac 45100 ORLEANS LA SOURCE



ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE DU CENTRE VAL DE LOIRE DE HANDBALL

13h30: Accueil des clubs pour l'AG

• Vote spécifique au financement de l'achat immobilier des bureaux de la Ligue à Saran

14h00 : Début des travaux

- 14h00 : Ouverture par le Président + vote du rapport de l'AG 2017
- 14h10 : Rapport moral du Secrétaire Général
- 14h20 : Rapport des commissions
 - ✓ Commission ''discipline'' (Michel Saulnier)
 - ✓ Commission ''réclamations et Litiges '' (Carole Prosper)
 - ✓ Commission ''statuts et règlements'' (André Dhuivonroux)
 - ✓ Commission ''organisation des compétitions'' (Benoit Guillon)
 - ✓ Commission ''qualification-licences-mutations'' (Annick Laizeau)
 - ✓ Commission ''territoriale d'arbitrage'' (Jean-Luc Bordet)
 - ✓ Commission ''médicale'' (Sandrine Mbemba)
- 14h40 : Votes des rapports
- 14h45 : Bilans et perspectives pour l'ETR et l'arbitrage
 - ✓ Service ''Développement '' (Jérémie Perrin + Nathalie Delarue)
 - ✓ Service ''Formations'' (Olivier Weber + Daniel Gougeon)
 - ✓ Service "Excellence Sportive" (Daniel Villain + Frédéric Salmon + Jonathan Mouton)
 - ✓ Avenir du fonctionnement de la CTA (Michel Barbot + membres CTA)
- 15h45 : Interventions des partenaires fédéraux
 - ✓ Acadomia
 - ✓ Transdev

16h15: Pause

16h30 : Remise des récompenses individuelles et collectives (dont le Challenge François Quiniou)

16h50: Reprise des travaux

- 16h50 : Information sur les assurances Fédérales (Pascal Billet)
- 17h20 : Etude des finances (Commissaires aux Comptes + François Médiavila) + vote du budget et des tarifs
- 17h50 : Etude des vœux + vote
- 18h20 : Allocutions

18h45: Fin des travaux



MOT DU PRESIDENT

Me voici, nous voici maintenant à mi-parcours dans cette mandature de quatre ans et il est nécessaire de faire le point sur les avancées ou les reculs par rapport à nos souhaits.

Nous nous sommes présentés en septembre 2016 avec deux objectifs majeurs :

- Créer des clubs pour accueillir les nombreux jeunes qui souhaitent pratiquer le Handball
- Relancer une politique ambitieuse de détection, formation, désignation des arbitres au niveau territorial.

Un troisième dossier est venu compléter les deux premiers, celui de l'acquisition d'un local à SARAN afin de préparer au mieux le futur siège et lieu de formation. Sur ce troisième dossier vous vous êtes prononcés en décembre dernier en m'autorisant à signer en votre nom et nous venons de vous demander de valider le montage financier qui comme prévu prévoit un remboursement mensuel de 1500€. Respecter nos engagements c'est ce que nous avions promis.

Avant de revenir sur les deux points forts de ce mandat je vais faire un rapide tour d'horizon de notre activité Handball sur le territoire de la région « Centre Val de Loire ».

Suite à la recomposition nationale, nous nous retrouvons en avant dernière position au niveau du nombre de pratiquants, nos 25 000 licenciés doivent se tourner au plus vite vers les 30 à 35000 avec une progression compétitive en priorité car notre retard de 10000 licenciés signifie aussi un manque de quelques 300 000 €. Par contre nous sommes nettement mieux classés avec une forte représentation d'équipes en national. Le petit Centre Val de Loire joue dans la cour des grands.

Félicitations aux 19 équipes qui se trouvent en championnat national sans compter les Moins de 18.

Au niveau du fonctionnement administratif de la LCVLHB, nous avons depuis longtemps pris le chemin de l'emploi et à ce jour nous avons 11 personnes et 2 CTS qui se consacrent entièrement au Handball.

Passons en détail ces postes :

- 4 sont placés sur les pôles, 3 droit privé et un CTS.
- 1 sur la formation de cadre et 1 sur le développement sur le secteur Orléanais
- 1 chargé de développement
- 1 responsable communication
- 4 en secrétariat
- 1 coordonnateur CTS soit 13 PERSONNES avec en plus nombre de « pigistes » qui interviennent à la demande.

Ce poste est bien évidemment le poste le plus lourd à gérer et il n'est pas possible de parler de ce secteur sans souligner l'exemplarité du Conseil Régional qui au travers des CAP ASSO se montre en partenaire privilégié. N'oublions surtout pas la DRDJSCS et la FFHB qui sont résolument tournés vers ce dossier.

Cette territorialité se fait sentir dans les championnats puisque nous pouvons avec plaisir signaler que nous allons pour cette nouvelle saison être en « TOTALEMENT » territorial en féminines et en poussée en masculins.

Fait remarquable nous avons obtenu l'accord des Pays de la Loire et nous sommes les seuls au niveau national à nous regrouper pour étoffer la poule de Nationale 3 féminine Centre-Ouest, une poule pour 65000 licenciés.

La mise en service de la vidéo conférence se montre un élément important d'économie et de km en moins. Reste à peaufiner le fonctionnement, ce qui est en train de se faire et nous devrions faire un saut en arrière dans les frais qui sera le bienvenu.

Cette vidéo sert par exemple à tous les BD, toutes les commissions de discipline, toutes les réunions à effectif inférieur à 10 etc..... Merci à la FFHB de nous avoir doté de ce système et nous allons le rentabiliser sans problème.

Le Handball, le haut niveau et les Pôles : Malgré mon passé ... je ne suis pas toujours d'accord avec le fonctionnement actuel qui oublie le petit et valorise le grand. Il n'est pas normal que le club qui a fait découvrir l'activité à un futur joueur de haut niveau soit « OUBLIE » et je pèse mes mots. C'est ce qui nous a amené à réécrire l'article 64 afin d'inclure dans le circuit le club « découvreur ». Après de nombreux échanges avec Alain JOURDAN, Vice-président de la FFHB, nous avons retiré notre vœu afin qu'une écriture plus complète soit présentée en 2019. Ne pas oublier car le club qui a fait mettre le pied à l'étrier au joueur ou à la joueuse qui va petit à petit gravir les échelons y a laissé des plumes et les plumes sont parfois épaisses :

- Déplacement pour CPS
- Déplacements pour stage et compétitions
- Participation multiples et variées tout au long de l'année

Et pour finalement voir son joueur ou sa joueuse partir sans un mot de remerciement.

Je sais que je suis « un petit club »

Je sais que mes meilleurs vont partir

Je sais que je suis obligé chaque saison de repartir à zéro

Mais je sais où est ma place et je suis satisfait de voir des gamins de chez moi évoluer au top niveau, des gamins qui s'appellent Siraba DEMBELE, Valentin PORTE etc... et je veux bien continuer mais pour cela n'oubliez pas que j'y ai laissé beaucoup d'Euros et que ce serait bien que je les récupère pour pouvoir continuer. Ce souhait touche aussi les Pôles où nous allons veiller à détecter sur notre territoire afin que notre forte implication financière nous serve prioritairement.

Nous parlons de parité et bien soulignons que la Commission Médicale, principalement en liaison avec les pôles, les Litiges, la Qualification et le service aux clubs, quatre commissions territoriales dirigées par quatre femmes et de façon très satisfaisante et que les finances sont aussi surveillées au féminin.

Nous avons maintenant fait le tour d'horizon rapide en oubliant volontairement la technique qui sera présentée en temps.

Nous allons maintenant revenir sur les deux points clés de ce mandat :

- La CREATION DE CLUBS : Depuis une quinzaine d'année voir plus la LCVLHB tourne autour des 105 à 110 clubs pour une population licenciée qui est passée de 7 000 licenciés à 25 000 avec des demandes non satisfaites.
- « Il ne faut pas chercher à augmenter le nombre de licenciés mais il faut augmenter le nombre du clubs »

En augmentant le nombre de club, vous allez avoir des licenciés en plus et surtout étendre votre maillage territorial, toucher des petites ou grandes communes en plus

Pour cela nous avons mis en place une politique ambitieuse en mettant la main au portefeuille et voici l'actuel résultat

- 114 en14/15
- 116 en15/16
- 122 en 16/17
- 135 en 17/18

Nous nous servons des salariés dans les clubs structurés pour les amener à trouver des interventions. Nous sommes ouverts à tout échange surtout si le produit avance

Nous avons lieu d'être modérément satisfaits et il faut maintenant consolider car si X + 1 prouve l'avancée, le cas de figure X + 1 - 1 = X montre la stagnation, créer un club pour en perdre un c'est souvent plus que de rester où nous sommes car lorsqu'un club disparaît c'est tout le travail qui a été fait autour qui se trouve réduit à néant. Même si je perds mon pari des 140 en fin de mandat, je souhaite que nous ne descendions pas en dessous de 135.

Dernier dossier : La C.T.A » : Voilà un secteur où nous avons toujours peiné, mais ne nous enterrons pas nous mêmes, certaines régions ont encore plus de mal que nous. L'arbitrage c'est plusieurs volets à la fois

- Apprendre à arbitrer
- Commencer à arbitrer
- Aimer arbitrer et donc poursuivre
- Gravir les échelons

Pour réussir tout cela nous avons depuis longtemps mis en place le secteur JA, puis le groupe de suiveurs, les « ceux qui désignent », ceux qui arbitrent mais cela faisait plusieurs groupes et cela fait encore plusieurs entités sur le même navire et sans coordination clairement définie au sommet. C'est ce qui a amené Jean-Luc Bordet dans ce groupe. Après deux saisons nous pourrions dire que nous n'avons pas avancé, je pense exactement le contraire mais je ne l'écrirai pas de suite car à l'heure où je gratte ces quelques lignes, la réunion prévue (le 24 Mai) n'a pas encore eu lieu et c'est le jour de cette réunion que nous devrions faire un pas de géant. L'arbitrage fonctionnera en septembre 2018 peut être pas dans l'extrême qualité que nous souhaiterions tous atteindre mais dans le respect du règlement et dans le respect de ce que le C.A. désire. Ie projet 2018-2019 sera présenté à l'AG

Mais le temps passe, les pages se remplissent et je pense que j'ai encore beaucoup de choses à dire mais il faut garder en réserve quelques dossiers et nous aurons l'occasion d'échanger lors des AG de Comité.

Je terminerai cette ouverture d'AG en remerciant la DRDJSCS pour les efforts faits pour continuer à nous aider malgré des moments difficiles, en félicitant le Conseil Régional pour sa politique sportive actuelle qui le place en haut de l'échelle, en soulignant que nous venons de signer avec la FFHB le Pacte de développement et que cette signature s'accompagne d'un engagement de tous pour aller encore plus haut. Je n'oublie pas la ville d'Orléans qui s'est montrée à nos côtés pour la Golden League l'an passé et sur la candidature aux Championnats d'Europe Masculin cette saison et enfin je présente mes excuses au Président du CROS pour être le mauvais élève de la classe puisque bien qu'élu au C.A. du CROS, je n'ai à ce jour pas fait beaucoup de choses mais je dois dire que les premières années de « Président de Ligue » ne sont pas de tout repos. Je vais me montrer plus assidu durant la prochaine saison.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous remettons en piste le challenge du Fair Play, Trophée François QUINIOU.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons suivi les organisations nationales sur notre sol : Coupe de France en Touraine avec une nouvelle fois une équipe du Centre Val de Loire en finale, Inter-comités finales nationales à Bourges et Orléans, Matches internationaux France – Islande en U17 à Montargis et toutes les rencontres de haut et de bas niveaux pour lesquelles nous vibrons puisque ce sont nos matches.

Bienvenus à Mmes et Mrs les Présidents des clubs de :

- HAND BALL CLUB CHAPELLOIS
- HAND BALL CLUB DE GRACAY
- TREMBLAY HBC
- HBC BONNEVAL
- HBC AMBRAULT
- HANDBALL AMBOISE

13 nouveaux CLUBS pour 17/18

- HAND BALL LOISIR 37
- HAND BALL CLUB DE St J'HAND BLANC
- ARGONNE ORLEANS HANDBALL
- CLERY HAND BALL
- ASCOUX SPORT HAND BALL
- CHATILLON/LOIRE HB
- AS PUISEAUX HAND BALL

BIENVENUE à vous tous et bonne A.G.

Michel BARBOT Président de la LCVLHB



ASSEMBLEE GENERALE 2017/2018 DECOMPTE DES MANDATS PAR CLUBS



L.C.V.L.H.B.: 520 mandats

CLUBS	Mandats
18	
O Mehun HB	4
E Vierzon HB	6
US ST Florent	5
SC St Amand	5
Aubigny CN HB	2
AL La Guerche	2
HE Germinois	2
S Nérondes	2
S St Doulchard	4
Bourges HB 18	7
HB Loisir 18	2
US Avord HB	3
JS Boulleret HB	5
Val d'Aubois HB	5
Avenir de Lignières HB	2
HBC en Terres Vives	1
Mereau HB	1
Marmagne HB	1
Angill'hand	5
Vailly HB Pays Fort	2
HBC Argentais	0
HB Chapellois 18	1
HBC de Gracay	1

37	
US Joué les Tours	10
Nazelles Négron HBC	5
Bléré Val de Cher HB	9
HBC Vouvrillon	5
Azay Veretz HB	5
HBC St Martinois	3
US Avoine Beaumont	5
HB Sainte Maure	4
Tours HB 37	5
Chambray/Touraine HB	9
Loches AC HB	4
ESVI Veigné	6
St Avertin SHB	8
AS Pays Racan HB	2
Langeais Cinq Mars HB	5
HB Châteaurenaudais	3
HB Gatine Choisilles	3
Athée HB	4
Peuilly HBC	2
St Cyr TAHB	8
Château Vallière HB	4
CO Beaumont la Ronce	1
Mettray HBC	2
HB Amboise	2
HB Loisir 37	0

CLUBS	Mandats
28	
Dreux AC	9
Mainvilliers-Chartres HB	9
AST Châteauneuf	9
HBC Toury	5
CO Vernouillet	6
OC Chateaudun	3
Nogent Perche HB	4
CHB Auneau	6
MSD Chartres	5
P Senonchois HB	3
UP Illiers	5
ES Nogent le Roi	4
A Epernon	5
Courville HBC	4
HBCorpo Dreux/Vernouillet	4
HB Corpo district Chartrain	3
HBC Vallée d'Avre	4
ASHB Brezolles	3
FJ Champhol	5
Stade Loupéen	1
HBC de la Beauce d'Orgères	3
Voves HB	3
Leg Hand HB	1
AS Cora Dreux	1
Tremblay HBC	2
HBC Bonnevalais	1



41	
US Vendôme HB	10
FL St Aignan	3
AC Romorantin	5
A Salbris SHB	3
US Selles/Cher	5
CFHB Fresnes	1
HC Blaisois	7
Les Dragons de S Georges HB	2
HB Loisir 41	0
HBC Onzain	3
HBC Montoire	3
HBC Val du Beuvron	3
APT Sologne des Etang	2
A HB Muidois	2

CLUBS	Mandats
36	
US La Châtre	4
AC Issoudun	7
US Argenton	4
AS Levroux-Valençay	3
EB Ardentes	4
HB Berry club	2
HBC Le Blanc	3
ASPTT Chateauroux	6
US Montierchaume	2
HBC Ambrault	1



45	
CJF Fleury HB	9
CSM Sully	5
US Orléans	9
USM Montargis	4
HBC Gien Loiret	7
EC Orléans/ St Hilaire	5
Jargeau S	5
USM Saran	7
US La Ferté St Aubin	5
HBC Phitiviers	5
HBC Chateaau-Renard	4
J3 Amilly	4
AS Chevilly	4
HBC Lorris	3
HBC St Denis en Val	4
HBC Malesherbes	4
HB 45 Loisir	0
SMOC St Jean de Braye	8
AOCO Bazoches	4
ESCALE Orléans	4
AS Trainou	4
Ouzouer/Loire HB	6
Beaugency HB	6
St Pryvé Olivet HB	5
Amhanda Montargis	4
SLC Chatillon Coligny	1
Val de Sologne HB F	3
CSC HB Briare	3
A Montargis HB Education	2
ES Gatinaise	2
HBC St J'hand Blanc	2
Argonne Orléans HB	3
Cléry HB	1
Ascoux Sport HB	1
Chatillon/Loire HB	1
AS Puiseaux HB	1

TOTAL DES MANDATS PAR COMITE

CD 18	68
CD 37	114

CD 28	108
CD 41	49

CD 36	36
CD 45	145





MEDAILLES Saison 2017/2018



ALVAREZ Noël DE LAS HERAS Christian MASSON Ludovic





MEDAILLES D'OR

BROCADET Anne GUILLOUCHE Stéphane DA COSTA FERREIRA Eric JOMAT Yves



MEDAILLES D'ARGENT

MEDAILLES DE BRONZE

BARRACA Francisco CHASSIN Claire GILLE Christophe MALAZZI Jean-Pierre MOREAU Jean-Claude SUREAU Eric

BERTHET Fabienne **DESCHAMPS** Bernard LIGNEAU Marie-Claude MARIE Camille QUEMENER Michel

CHARCELLAY Catherine GAUTIFR Stéphane MADI-MARI Oumbaidi MARTEAU Mélanie SOUSA Jean-Louis



COMITE 18

BEAUDRON Laurent **GAUTHIER Mélissa**

BROTTE Patrick KRAUSE Yannick DEMICHEL Mathilde STENICICA Sorin

COMITE 28

AUGER Valérie LE GUILCHER Stéphane MOLINA Hélène ZERLAUT Jérôme

BIGOT Aymeric LECOMTE Julien PRYLOUTSKY Romain LACOUR Arnaud LIMA José SABATIER Stéphane

COMITE 36

AUCLER Adrien **GROSBOIS** Elsa POININ-GOBALOU Stéphane **COLLIN Erwan HEMERY Victor** **DEMOUSTIER Johann** MAIGE Thomas



COMITE 37

AGUESSE Pierre-François CHATEAU Julien MAKSIMOV Nathalie SILLY Samuel

BLIN Bérangère FILLON Flavien PIERRON Frédéric BOURSE Stéphane **GUERIN** Yves SARRAZY Damien



COMITE 41

LECLERC Frédéric PIN Yannick

LEGENDRE Serge

LETELLIER Cyril

COMITE 45

ARNAUD Stéphane DOUHARD Muriel PERRIER Francis POISSON Pierre-Maximilien

BRINON Jean-Claude **DUPORT Laure** PINGUET Fabian ROMERO James

COUIC Nolwenn HOUY Christophe POIRIER Alexis



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE DU CENTRE-VAL DE LOIRE DE HANDBALL A ORLEANS LA SOURCE – SAMEDI 27 MAI 2017

A 09h45, le quorum (avec 250 mandats sur 498) étant atteint, le président Michel Barbot ouvre la 58ème Assemblée Générale de la Ligue du Centre-Val de Loire de Handball en présence de Mme Brigitte Villepreux et Monsieur Alain Jourdan, représentants de la Fédération Française de Handball, et de Monsieur Patrice Doctrinal, vice-président du CROS.

- 1 / Le président Michel Barbot présente l'AG 2017 en rappelant que les actions à venir doivent répondre aux missions préconisées par nos institutions et celles pour lesquelles il a été élu avec tous les membres de sa liste.
- 2 / Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 mai 2016 à Orléans la Source est adopté à l'unanimité.
- 3 / Rapports d'activités de la saison 2016-2017 : le rapport moral est adopté à l'unanimité.

4 / Rapport du Trésorier :

- En l'absence du trésorier, François Mediavila, Michel Barbot présente le bilan financier.
- Le bilan financier a été adopté à l'unanimité.
- Le résultat de l'exercice affecté sur le fond de réserve a été adopté à l'unanimité.

10h15 Le nombre de mandats est passé à 283

5 / Rapports d'activités de la saison 2016-2017 :

- Le rapport de la Commission Organisation des Compétitions est adopté à l'unanimité
- Le rapport de la Commission des Réclamations et Litiges est adopté à l'unanimité
- Le rapport de la Commission de Discipline est adopté à l'unanimité
- Le rapport de la commission Statuts et Règlement est adopté à l'unanimité
- Le rapport de la Commission de Désignation d'Arbitres est adopté à l'unanimité
- Le rapport de la Commission de Suivis d'Arbitres est adopté à l'unanimité
- Le rapport de la Commission de Qualification est adopté à l'unanimité

6 / Rapport des services composantes de l'ETR pour la saison 2016-2017 présentés par les trois responsables :

- Le rapport du service "Excellence sportive" est adopté à l'unanimité
- Le rapport du service "Formations" est adopté à l'unanimité
- Le rapport du service "Développement" est adopté à l'unanimité

7 / Perspectives pour la ligue et l'ETR :

- Présentation du projet territorial 2017-2021
- Service "Excellence sportive" → Focus sur le futur PPF
- Service "Formations" → Focus sur les écoles d'arbitrage, la mise en place de la CTA et les formations de dirigeants

8 / Allocutions 12h10, voici les quelques points que les élus fédéraux ont abordés :

- Alain Jourdan :
 - ✓ Philippe Dumont et Brigitte Villepreux sont nos référents fédéraux
 - ✓ Félicitations à la ligue pour l'augmentation des licences de 10%. Soit le double de la moyenne nationale (5%)
 - ✓ Remerciements à tous les acteurs de handball de la ligue Centre-Val de Loire au nom de Joël Delplanque, président de la FFHB

- Brigitte Villepreux :
 - ✓ Changement de cap sur le secteur du développement suite à l'élection nationale
 - ✓ Félicite la ligue qui est bien souvent en avance dans plusieurs domaines
- Monsieur Patrice Doctrinal, représentant Jean-Louis Desnoues (président du CROS) a abordé les thèmes suivants :
 - ✓ La première région de France à mettre en place une conférence du sport
 - ✓ Développer la professionnalisation (augmenter les compétences, les emplois)

9 / Remise des récompenses : 12h25 récompenses individuelles

- Les médailles d'argent (15) et de bronze (47) sont remises aux présidents de comité qui les remettront lors de leur AG aux récipiendaires.
- Celles d'or (9) ont été remises par madame Brigitte Villepreux et messieurs Alain Jourdan et Patrice Doctinal aux récipiendaires.
- Trois récompenses fédérales (2 en argent, 1 en or) ont été remises respectivement à Mrs. Claude Delorme, Pascal Gauthier et Michel Lemaire par Mme Villepreux et Mr Jourdan

Pause déjeuner à 12h40 / Reprise de l'AG à 14h25

10 / Perspectives pour la ligue et l'ETR :

- Service "Développement" → Focus sur la création de clubs satellites
- Service "Formations: focus sur la mise en place de la CTA, les écoles d'arbitrage et sur la formation des dirigeants
- Service "excellence sportive": focus sur le nouveau parcours de performance fédéral

11 / Travaux sur le budget prévisionnel :

- Le budget prévisionnel 2017/2018 est adopté à l'unanimité.
- Les tarifs 2017/2018 sont adoptés à l'unanimité.

12 / Etudes et vote des vœux :

N° du vœu	POUR	CONTRE	ABSTENTION	Résultat
VOEU N°1 DU CLUB DU FJ CHAMPHOL : Pour les				
championnats territoriaux jeunes, faire une				Pas voté c'est un souhait
sélection plus longue.				
VOEU N°2 DU CLUB DU FJ CHAMPHOL : réduction				Report du vœu en 2018 : analyse financière
coût licence pour licencié en cours d'année				à faire
VOEU N°3 DU CLUB DE BLERE VCHB : coût des	221	24	31	Rejeté
mutations jeunes	221	24	31	Rejete
VOEU N°4 DU CLUB DE BLERE VCHB : facturation				Report du vœu en 2018 : analyse financière
désignation arbitres -18 et -17				à faire
VOEU N°5 DU CLUB DE BLERE VCHB : détailler les				L'objet de la demande du vœu est déjà
lignes de facturation				réalisé par le service comptable de la ligue

13 / Divers :

L'assemblée générale donne quitus au bureau directeur pour la signature des conventions à venir pour le championnat de France jeunes nationaux → adopté à l'unanimité

Conformément au programme de la journée adressé au préalable aux clubs, la fin de l'AG 2017 est déclarée exceptionnelle pour soumettre au vote la modification du nom de l'association. Celle—ci passe donc officiellement de l'appellation "LIGUE DU CENTRE DE HANDBALL" à "LIGUE DU CENTRE-VAL DE LOIRE DE HANDBALL" (ceci est à relier à la modification du nom de la région au sein de laquelle notre association réalise l'objet de ses statuts. La modification d'appellation est adoptée à l'unanimité.

A 16h00, le président Michel Barbot déclare la clôture de l'Assemblée Générale 2017.

Pascal Gauthier

RAPPORT MORAL 2017-2018

Bonjour,

Je vous souhaite la bienvenue ainsi qu'aux nouveaux clubs et adhérents.

Après le sixième titre de champion du monde pour les masculins, les féminines décrochent leur deuxième titre de championne du monde.

Notre territoire n'ayant pas changé de région administrative seulement de nom « Centre Val de Loire », nous sommes devenus ainsi la plus petite région de métropole, tout en conservant une représentativité au plus niveau national significative (2 équipes masculines et 2 équipes féminines). Bravo à vous pour ce travail. Il ne faut pas oublier notre formation qui permet d'avoir de bons résultats et d'avoir des jeunes dans les équipes nationales jeunes. Ceci est le fruit de votre engagement, et de la formation que vous apportez tous les jours dans vos clubs, félicitations à vous tous.

Suite à la réorganisation du championnat de national 3 féminine pour la saison 2018-2019, notre territoire proposera un championnat en commun avec nos voisins du Pays de la Loire. Ceci permettra un championnat plus intéressant et une marche moins importante pour l'accession à la nationale 2. LA COC vous donnera toutes les informations nécessaires.

La nouvelle organisation de l'arbitrage au niveau national va nous obliger à revoir notre organisation. La commission d'arbitrage vous donnera tous les éléments pour que nous puissions réussir ce nouveau challenge. L'arbitrage est toujours un point délicat, mais nous avons besoin d'arbitres pour les matchs. Nous, tous, devons y apporter toute notre attention et notre engagement dans ce domaine.

Nous voyons apparaître de plus en plus de débordements et incidents sur et hors des terrains. Nous devrons rester très vigilants sur ces incivilités que nous constatons de plus en plus dans les championnats de bas niveau, mais aussi, plus inquiétant, dans les catégories jeunes, voire très jeunes.

Donc, le travail ne manque pas et il ne pourra pas se faire sans vous pour la réussite du handball dans notre territoire.

Je vous encourage à être acteur pour construire nos succès de demain.

Je tiens à remercier :

- Nos institutions pour leurs aides, sans elles nous ne pourrions mener à bien tous nos projets.
- Vous, dirigeants, qui êtes nos relais pour le projet territorial, et serez nos relais pour les actions à venir « Euro 2018» qui se déroulera en France en décembre 2018.
- Tous les licenciés qui œuvrent tous les jours, toute l'année, tous les ans dans les gymnases et en dehors pour que notre discipline soit reconnue à sa juste valeur.

Un grand merci à vous tous.

Que cette assemblée nous permette d'échanger dans la convivialité pour un développement ambitieux de notre ligue

Bonne assemblée générale à tous.

Le Secrétaire Général Pascal GAUTHIER

Ligue du Centre Val de Loire de Handball Assemblée Générale 2017/2018



RAPPORT

- Commission Equipe Technique Régionale
- Commission Territoriale Statuts et Règlements
- Commission Organisation des Compétitions
- Commission Discipline
- Commission Réclamations et Litiges
- Commission Territoriale Arbitrage
- Commission Médicale
- Commission Qualification
- Relevé des Licences
- Commission des Finances



RAPPORT DE L'ETR Saison 2017/2018

BILAN DES ACTIVITES DE L'ETR POUR LA SAISON 2017-2018

Vous trouverez dans les pages qui suivent le bilan des actions menées par l'ensemble des services qui composent notre ETR.

Nous remercions l'ensemble des bénévoles et des salariés de la ligue, des comités et de clubs partenaires qui permettent la bonne mise en place de l'ensemble de ces actions.

A / COMPTE-RENDU D'ACTIVITES DU SERVICE EXCELLENCE SPORTIVE

Le service Excellence Sportive a profité de cette saison pour analyser les effets de ses actions passées. De nombreux points de satisfaction émergent, notamment au vu du nombre de clubs évoluant au niveau national et du nombre de jeunes filles et de jeunes garçons issus du Parcours d'Excellence Sportive Régional qui entrent dans les centres de formation des clubs professionnels.

Nous avons donc fait le choix de maintenir le cap de la dernière olympiade tout en tentant d'améliorer la détection des jeunes potentiels susceptibles d'alimenter les structures d'accès au haut niveau régional, d'amplifier l'accompagnement de nos meilleurs potentiels vers le haut niveau et en créant un collège stratégique regroupant les clubs de haut niveau et la ligue.

Le projet 2017-2021 pour le groupe Excellence Sportive s'articule donc autour de trois objectifs stratégiques :

- 1. Mettre en œuvre le Projet de Performance Fédéral pour accompagner les potentiels régionaux au plus haut niveau
- 2. Contribuer à l'émergence et/ou à la pérennité des clubs de niveau national amateur
- 3. Contribuer à la réussite des clubs de haut niveau

L'évolution du Parcours d'Excellence Sportive vers le Projet de Performance Fédéral a été mise en place dès la rentrée de septembre 2017 afin de mieux accompagner nos meilleurs potentiels dans la réussite de leur triple projet sportif, scolaire et citoyen. La ligue a choisi d'entrer pleinement dans ce nouveau dispositif mis en place par le Ministère et la fédération afin de maintenir et d'amplifier la qualité de la formation proposée aux meilleurs joueurs et joueuses régionaux en s'appuyant sur deux sites d'excellence performants (en garçons à Chartres et en filles à Orléans). Cependant, la réussite de nos clubs nationaux amateurs est également une préoccupation de la Ligue. Les sites d'accession et le maintien des Centres d'Entraînement Régionaux situés également à Chartres pour les garçons et à Orléans pour les filles ont la vocation de poursuivre l'alimentation de ces clubs nationaux amateurs afin de contribuer à leur réussite.

Le travail de sélection des meilleurs potentiels -14 ans s'est poursuivi cette année (près de 95% des jeunes évalués par les équipes techniques départementales sous la responsabilité des CTF des comités) et le travail d'accompagnement en amont de nos structures (stages profils, stages de ligue...) a été maintenu.

Il nous faudra être beaucoup plus efficace dans la détection hors du handball de jeunes présentant un potentiel pour le haut niveau. Les résultats actuels ne sont pas suffisants et ne nous permettent pas de compléter la sélection des jeunes déjà licenciés. La réforme des régions nous oblige à chercher et trouver davantage de jeunes dont les qualités répondent aux exigences du haut niveau. Nous sommes donc actuellement en réflexion pour modifier nos pratiques afin d'être plus efficaces dans cette action primordiale à l'atteinte de nos objectifs d'excellence sportive.

Nous remercions l'ensemble des clubs de la ligue qui œuvrent aux résultats de l'Excellence Sportive. Les réussites de nos clubs de haut niveau, de nos clubs nationaux et de nos plus gros potentiels sont le fruit du travail de chacun. Continuons, ensemble, à détecter, sélectionner et accompagner nos meilleurs potentiels!

Daniel VILLAIN, responsable du service Excellence Sportive **Jonathan MOUTON**, coordonnateur du service Excellence Sportive

B / COMPTE-RENDU D'ACTIVITES DE LA FILIERE FEMININE

1 / LES SELECTIONS DE LIGUE

1.1 Equipe de ligue de la génération 2002-2003

Responsables: Delphine HUARD et Karim ALLALGA

Activités de la saison :

- Stage à la Toussaint 2017 au CREPS de Bourges
- 4 regroupements sur des mercredis après-midi en janvier et février 2018

Résultats des Inter Liques :

- CENTRE-VAL DE LOIRE / HAUTS DE FRANCE : 16-21
- CENTRE-VAL DE LOIRE / OCCITANIE : 20-27
- CENTRE-VAL DE LOIRE / AURA : 20-18
- CENTRE-VAL DE LOIRE / NOUVELLE CALEDONIE : 19-12
- CENTRE-VAL DE LOIRE / PAYS DE LA LOIRE : 15-12

Suite à la réforme territoriale, nous avons vécu la première compétition regroupant :

- Les ligues reconfigurées (Occitanie, Aura, Haut de France, Bourgogne Franche-Comté, Nouvelle Aquitaine, Grand Est, Normandie)
- Les Ligues n'ayant pas connu de modification de périmètre (Centre-Val de Loire, Bretagne, Ile de France représentée avec deux équipes, Pays de Loire, PACA)
- Les ligues ultra-marines (Réunion, Nouvelle Calédonie, Antilles/Guyane).

Nous terminons la compétition avec un bilan de 2 défaites, 3 victoires et une place de 13^{ème} sur 16.

Ce résultat témoigne de nos trop grandes lacunes en attaque et à la finition ainsi que le manque de vrais points forts notamment sur la base arrière (pas de joueuse capable d'être dangereuse sur les tirs de loin ou de peser de manière constante sur la défense et de faire la différence dans les moments difficiles). Nous avons cependant trouvé des solutions offensives en étant patientes, en faisant vivre la balle et en assurant de la continuité dans le jeu. L'alternance du jeu à 7 nous a permis de trouver des solutions offensives et de nous sortir de moments difficiles.

Notre grand point de satisfaction reste le secteur défensif où les joueuses ont su s'approprier le projet de jeu défensif et construire les victoires grâce à un engagement mental et physique important.

Le chemin reste long sur les progrès à réaliser en attaque tant sur les savoir-faire individuels que collectifs.

Nous n'avons eu aucun match facile et il a été parfois difficile d'utiliser l'ensemble du collectif tant le niveau de jeu rencontré lors de la compétition inter-ligues est différent de celui du quotidien des week-end en -17ans.

Malgré la difficulté de la nouvelle formule avec des oppositions face à des Ligues beaucoup plus importantes que nous en nombre de licenciées, les inter-ligues restent une compétition enrichissante et formatrice pour l'ensemble des joueuses.

Sélection : 3 joueuses de l'équipe de ligue ont été sélectionnées par les responsables des pôles pour participer au stage national des générations 2002 et 2003 :

- TETEH Carla (Bléré Val de Cher HB), joueuse au pôle espoirs de la ligue Centre-Val de Loire
- DEMBELE Aïdiatou (Dreux AC HB)
- GNAORHE Océane (Fleury Loiret HB), joueuse au pôle espoirs de la ligue Centre-Val de Loire

1.2 Equipe de ligue de la génération 2004

Encadrement : Delphine HUARD, Aurélien LOCATELLI et Kevin LOBRE

Activités de la saison :

- Fin du processus de détection lors des interdépartementaux du 1^{er} novembre 2017
- Stage en janvier 2018 au CRJS de Chartres
- Stage Profils en février 2017 au CREPS de Bourges
- Stage en mai 2018 au CREPS de Bourges

2 / LE CENTRE D'ENTRAINEMENT REGIONAL (CER)

Responsable: Delphine HUARD

5 joueuses étaient inscrites cette année au CER.

La réforme du Projet de Performance Fédéral nous a amenés à modifier le fonctionnement du CER. En effet, la possibilité d'inscrire dès l'année d'âge de 3ème de nombreuses joueuses dans le programme ''Accession'' du pôle espoirs a entraîné un rajeunissement des jeunes filles du CER. Les objectifs du CER sont donc doubles :

- 1. Permettre aux joueuses (4ème) de la région qui présentent des <u>capacités et qualités susceptibles de</u> <u>répondre aux exigences du haut niveau</u> de se préparer progressivement à gérer les contraintes scolaires et sportives que requiert l'entrée en pôle espoirs
- 2. Permettre aux joueuses d'un bon niveau régional de bénéficier d'une formation de qualité de la 3^{ème} à la terminale pour alimenter les clubs nationaux de la région

3 / LE POLE ESPOIRS FEMININ

3.1 Fonctionnement

Le pôle était composé cette année de 16 joueuses dans le programme ''Accession'' et 14 joueuses dans le programme 'Excellence''.

- Accession: 1 joueuse née en 2004, 8 joueuses nées en 2003, 6 joueuses nées en 2002 et 1 joueuse née en 2001.
- Excellence : 3 joueuses nées en 2002, 8 joueuses nées en 2001 et 3 joueuses nées en 2000

Les objectifs de cette structure d'accès au haut niveau sont :

- Donner des bases solides pour accéder au plus haut niveau
- Etre sélectionnée en équipe de France Jeunes, puis France Juniors
- Rejoindre à la fin du cycle les centres de formation des clubs de D1 pour les meilleures et au moins les clubs de D2 et N1 pour les autres

3.2 Résultats individuels

Le CER et le pôle espoirs féminin de la Ligue Centre-Val de Loire de Handball continuent à très bien se porter comme en témoignent les résultats scolaires et sportifs des athlètes de cette structure d'accès au haut niveau inscrites dans le PPF de la Fédération Française de Handball :

Sélection France Jeunes 2000/2001 :

- Pauletta FOPPA (Fleury Loiret HB, ancien club USM Montargis HB)
- Mélina PEILLON (Fleury Loiret HB, ancien club CHB Auneau)
- Suzanne WAJOKA (Fleury Loiret HB, ancien club : Nouvelle-Calédonie)
- Audrey DEMBELE (Fleury Loiret HB, ancien club Paris Galaxy Handball Féminin)
- Manon ARNAUD (CJF Fleury Loiret HB)

Sélection France Développement Individuel 2002:

- Leslie AYONG (Chambray Touraine HB)
- Laugane PINA Laugane (Chambray Touraine HB, ancien club US Joué les Tours HB)
- Audrey RADENAC (Fleury Loiret HB, ancien club Ouzouer sur Loire HB)
- Auriane SALMON (Fleury Loiret HB, ancien club USM Montargis HB)

Sélection France Beach Handball 2000/2001:

- Anaïs RICARDO (Fleury Loiret HB, anciens clubs Dreux AC et UP Illiers)
- Justicia TOUBISSA ELBECO (Bléré VCHB, ancien club Fleury Loiret HB)

Stage National 1 (2003):

- Carla TETEH (Bléré Val de Cher HB)
- Aïdiatou DEMBELE (Dreux AC HB)

Stage National 2 (2002 non retenues pour l'opération France Jeunes Développement en Hongrie) :

- Auriane SALMON (Fleury Loiret HB, ancien club USM Montargis HB)
- Océane GNAHORE (Fleury Loiret HB)
- + 3 joueuses retenues pour l'opération France Jeunes Développement en parallèle en Hongrie : Leslie Ayong et Laugane Pina (Chambray Touraine HB) et Audrey Radenac (Fleury Loiret HB)

Stage National 3 (2000/2001 non retenues pour l'opération France Jeunes en parallèle du SN3) :

- Justicia TOUBISSA ELBECO (Bléré VCHB, ancien club Fleury Loiret HB)
 - + 4 joueuses retenues pour l'opération France Jeunes en parallèle : Pauletta Foppa, Mélina Peillon, Audrey Dembelé et Suzanne Wajoka (Fleury Loiret HB)

3.3 Résultats collectifs

En plus de ces excellents résultats individuels, le pôle espoirs féminin de la Ligue Centre-Val de Loire de Handball termine vice-champion de France de la compétition Inter-pôles 2018 en s'inclinant en finale aux tirs au but.

4 / Conclusion

Nous tenons à remercier tous les acteurs qui œuvrent au quotidien au développement de la filière féminine ainsi que les clubs qui font de la détection et de la formation des jeunes joueuses leur priorité.

Ces performances valident à nouveau l'ensemble du dispositif du service Excellence Sportive de la ligue. Les évolutions qu'a engendrées le nouveau Projet de Performance Fédéral ont été dans le sens de la stratégie prise par la ligue depuis 2014 et nous amène à accompagner encore mieux nos joueuses dans leur réussite. Malgré tout, il nous faut encore accentuer nos efforts communs pour détecter hors du handball davantage de profils, notamment morphologiques, pour évoluer sur les postes de gardienne de but, d'arrière et de pivot.

La centration de chacun des acteurs du handball sur la détection de joueuses présentant des superpouvoirs (qualités physiques, morphologiques, motrices, lecture du jeu, gauchère et du mental) apparaît primordiale pour continuer de répondre aux exigences du haut niveau. Cette détection doit s'organiser dans les clubs, mais également à l'extérieur du handball (école, collège, UNSS...). Nous tentons d'avancer dans ce domaine et cet objectif est la priorité des actions du service de l'Excellence Sportive, en lien avec le service Développement.

Jonathan MOUTON

CTS Handball en Région Centre-Val de Loire Responsable de la filière féminine et du programme 'Excellence"

Delphine HUARD

Responsable du programme ''Accession"

C / COMPTE-RENDU D'ACTIVITES DE LA FILIERE MASCULINE

1 / TRAVAIL AVEC LA GENERATION DES JEUNES NES EN 2003 POUR LES INTER-LIGUES

Responsables: Claire CHASSIN (ECO Saint Hilaire) + Fabrice ROUYER (ligue)

Nous sortons de cette compétition qui voyait s'opposer les 13 nouvelles régions sur une semaine déçus par notre classement (13^{ème} sur 16^{ème}) mais conscients de nos difficultés à désormais faire face aux autres ligues qui ont davantage de facilités que nous à mettre en place des collectifs très compétitifs.

Malgré ces difficultés se vérifiant notamment dans les aspects morphologiques, il faudra néanmoins travailler en relation avec les comités et les clubs pour que les savoir-faire de nos jeunes s'améliorent et leur permettent d'intégrer les stages nationaux.

Au niveau de cette génération, 2 jeunes ont été sélectionnés pour un stage national à Belfort début juin :

- Antonin BERTRAND (du club de Sully sur Loire et déjà en programme d'accession)
- Charlélie GANNAC-GENTILS (du club de Saran Loiret Handball)

2 / TRAVAIL AVEC LA GENERATION DES JEUNES NES EN 2004

Responsables: Frédéric SALMON (ligue) + Fabrice ROUYER (ligue)

Suite aux inter-départements de la Toussaint 2017, nous avons sélectionné 25 joueurs pour un stage régional qui s'est déroulé en janvier 2018 et qui visait à évaluer et préparer le recrutement pour le programme accession à compter de septembre 2018.

Ce premier stage a été suivi d'un autre stage en mai et de diverses opérations de recrutement pour l'entrée en pôle espoirs échelonnés entre avril et juin (deux concours sportifs + étude des dossiers scolaires + visite médicale + entretien avec les familles).

3 / ORGANISATION DES STAGES « PROFILS » (2004 et 2005)

Ces stages ont pour but d'évaluer des joueurs présentant des profils intéressants pour l'entrée en programme d'accession et qui ont été détectés par les comités.

Ces joueurs peuvent être licenciés ou non de la FFHB.

Nous regrettons que trop peu de non licenciés accèdent à ces stages et que nos licenciés présents ne soient pas suffisamment dotés de 'supers pouvoirs'.

Pour la saison 2017-2018, nous avons donc organisé :

- Février 2018 : stage 'profils" pour les 2004 au CREPS de Bourges
- Mai 2018 : stage ''profils" pour les 2005 au CREPS de Bourges

4 / GESTION DU POLE ESPOIRS ET DU CER

La saison 2017-2018 a été marqué par la mise en place du Parcours de Performance Fédéral (PPF) qui vise à :

- 1. Contribuer au rayonnement de la France en renouvelant efficacement l'effectif du collectif de France A pour briller lors de l'ensemble des compétitions internationales (et notamment les Jeux Olympiques)
- 2. Alimenter les clubs du secteur professionnel

Ce PPF nous a amené à modifier nos organisations de travail pour gérer au mieux l'ensemble des membres des programmes d'accession et d'excellence répartis sur 4 années d'âge (de la 3^{ème} à la terminale). Pour cette saison, notre structure était composée de :

Jeunes nés en 2000 :

- AVRIL Raphaël : CMHB 28 - YAMDJEU Jordan : US Ivry

- MARQUES Pierre : US Créteil - RIBEIRO Alexandre : Saint Gratien

- MONNERON Ugo : CMHB 28 Jeunes nés en 2001 :

- CREPIN Erwan: US Montfermeil - BERRUET Lino: Saint Cyr sur Loire

- PUERTOLAS Allan : US Ivry - SILLA Warren : CMHB 28

- REUILLARD Théo : CMHB 28 - CORDIER Pierre Baptiste : US Orléans

- LUCAS Samuel : Saint Pryvé - HOURDIN Adrien : US Orléans - PONTLEVOY Alban : CMHB 28

Jeunes nés en 2002 :

- ZUNIGA Raffaële : CMHB 28 - SAVOURÉ Marin : PSG

OUZOUR Younés : CMHB 28
 VILLAIN Léo : Saran Loiret HB
 VIGUIER Matéo : Saran Loiret HB

- PETIT Maxime : US Ivry - SOUNI Rayane : Dreux AC

Jeunes nés en 2003 :

- DABILLY Thibaud : CMHB 28 - MOISAN Théo : Saran Loiret HB

- DOUGLAS Matys : CMHB 28 - NOEL Julien : US Orléans

- FREMONT Hugo : Saint Cyr sur Loire - PERRIOT Léo : Bourges HB 18

- GANNAC-GENTILS Charlélie : Saran Loiret - GUAY Martin : US Orléans

- CHERVALIER Baptiste : CMHB 28 - TUILLIER Enzo : US Vendôme - BERTRAND Antonin : USM Sully sur Loire

Jeune né en 2004:

- SIMMONET Alban : Saran Loiret HB

- TOLLERON Evan : US Ivry

Pour la compétition inter-pôles 2018, nous avons terminé la compétition à la 8èmeplace (sur 16 équipes engagées). Ce résultat est positif au regard du niveau de nos adversaires parfois issus de régions recomposées et s'appuyant sur plusieurs structures.

5 / NOTRE REPRESENTATION AU SEIN DES SELECTIONS NATIONALES

Léo VILLAIN (Saran Loiret HB) a été sélectionné pour des stages et compétitions avec l'équipe de France cadets 2002.

Alban PONTLEVOY (CMHB 28) et Jordan YAMDJEU (US Ivry) vont intégrer l'équipe de France Jeune beach 2000-2001 pour la préparation des championnats d'Europe qui vont se dérouler cet été.

Frédéric SALMON

Coordonnateur de la filière masculine

D / COMPTE-RENDU D'ACTIVITES DU SERVICE COMMUNICATION-EVENEMENTIEL

1 / SOIREE 'VALORISATION DES PERFORMANCES DE L'ETE DE NOS JEUNES" - 5 octobre 2017

Cette soirée était l'occasion d'échanger autour du partenariat étroit entre la Ligue et les partenaires institutionnels qui permet de créer les conditions optimales pour la réussite scolaire et sportive de nos athlètes. La ligue souhaitait mettre en avant les excellents résultats de nos jeunes pensionnaires ou ex-pensionnaires des pôles sur la scène internationale lors des compétitions de l'été 2017.

Cette soirée a permis de réunir les partenaires institutionnels (Conseil Régional, CROS, Conseil Départemental, DRDJSCS, mairies ...), les établissements scolaires (lycée Benjamin Franklin, lycée Jean Zay, lycée Marceau, collège André Chêne...) ainsi que les clubs (anciens et actuels) de nos pensionnaires.

Plus de 40 partenaires étaient réunis et ont pu (re)découvrir les parcours et les superbes résultats de nos pensionnaires des pôles espoirs masculins et féminins.



2 / ORGANISATION DES RENCONTRES FRANCE - NORVEGE U17 MASCULIN - 3 au 7 avril 2018

Le club de l'USM Montargis HB s'est vu confier par la FFHandball et la LCVLHB l'organisation de la semaine de stage de l'équipe de France U17 masculine et deux rencontres face à leurs homologues norvégiens.

Le complexe du Puiseaux a accueilli près de 1 700 personnes (900 personnes le vendredi et 800 le samedi), pour deux matchs de haut niveau qui ont ravi le public.

Félicitations au club de l'USM Montargis HB qui a su mobiliser de nombreux bénévoles pour réussir cette manifestation.



Camille BOULLARD

Responsable du service communication

E / COMPTE-RENDU D'ACTIVITES DU SERVICE FORMATIONS

1 / INTRODUCTION

En préambule de ce bilan exhaustif, quelques réflexions tout d'abord : depuis maintenant quatre ans, le service Formations de la L.C.V.L.H.B. a vu son offre de formation multipliée par trois !!! Il tente ainsi de proposer un panel de formations toujours plus conséquent dans les champs de l'encadrement sportif, de l'arbitrage et de la gestion associative pour répondre aux besoins des clubs, sans pour autant voir ses ressources humaines s'étoffer en parallèle. Merci d'ailleurs à tous les formateurs, salariés ou bénévoles qui ont œuvré cette saison au développement des compétences des plus de 350 acteurs de nos structures, stagiaires de nos formations.

Les conséquences à venir ne sont pas anodines et se posent ainsi nombre de questions auxquelles il faudra répondre devant cet accroissement constant :

- Question de la gestion des emplois du temps des salariés des structures HB impliqués dans les formations
- Question de la disponibilité et de la valorisation des bénévoles formateurs
- Question liée au lancement problématique de certaines formations qu'elles soient nouvelles ou non
- Question du modèle économique du service et de sa gestion administrative et financière
- ...

Les perspectives sont nombreuses et les enjeux grands. Pour n'en citer que quelques-uns :

- L'accompagnement des nouveaux clubs créés et de ses nouveaux dirigeants
- L'amélioration des compétences des structures existantes
- Le déploiement de la nouvelle architecture fédérale à l'horizon 2019-2020
- Le portage du titre à finalité professionnelle de niveau IV et son habilitation par l'IFFE
- Le développement des formations liées à la réforme de l'arbitrage
- L'amélioration de l'alternance (tutorat et e-learning)
- La formation territoriale des formateurs
- ..

Autant de chantiers sur lesquels le service Formations continuera à œuvrer pour le développement de la pratique du handball.

2 / FORMATIONS DE L'ENCADREMENT SPORTIF

2.1 Formation "Animateur de HB"

Responsables : Olivier MAS – Aurore PIOT – Philippe GIOAN – Jérôme AUCLERC – Camille SALLER – Clément BLIN - Olivier WEBER

Objectif : former l'encadrement technique des clubs destiné à accueillir, fidéliser et encadrer les publics débutants en compétition ou en loisirs.

Formation déclinée en 2 niveaux :

Niveau 1 : Acteur polyvalent HB → 6 offres de formation (une par comité)

Niveau 2 : Animateur de Handball → 7 offres de formation

	CD 18	CD 28	CD 36	CD 37	CD 41	CD 45	Ligue
Actour	1	28		10	17	18	
Acteur	stagiaire	stagiaires	/	stagiaires	stagiaires	stagiaires	/
polyvalent	1 club	5 clubs		5 clubs	3 clubs	5 clubs	
	2	11		15	6 staginiros	19	21 staginiros
Animateur	stagiaires	stagiaires	/	stagiaires	6 stagiaires 3 clubs	stagiaires	21 stagiaires 10 clubs
	1 club	l 7 clubs		7 clubs	5 5.455	8 clubs	10 01000

Soit 74 acteurs polyvalents et 74 animateurs de HB inscrits et formés sur la période octobre à avril.

Comme à l'habitude maintenant, les formations ''Acteurs polyvalents'' s'échelonnent tout au long de l'année, et font l'objet de nombreuses sessions de proximité dans tous les départements. Un certain nombre sont en cours ou à venir d'ici la fin de saison, ne reflétant pas la situation actuelle en terme de nombre.

Toutes les formations 'Animateur de HB" sont à ce jour terminées et la phase de certification de la plupart des candidats a débuté en cette fin de saison et se poursuivra dès septembre 2018.

2.2 Formation "Entraîneur Régional"

Responsable: Olivier WEBER

Encadrement : Olivier WEBER - Jérôme AUCLERC

Objectif : former des cadres techniques de clubs destinés à contribuer à la formation et au perfectionnement des joueurs.

La formation vers la qualification fédérale 'Entraîneur Régional" pour cette session 2017-2018 s'est organisée comme à l'habitude en trois modules présentiels (9 jours répartis à Toussaint, Noël 2017 et février 2018 au CREPS de Bourges et CRJS de Chartres), associée à un parcours en FOAD.

Les compétences abordées sont restées centrées autour de thématiques liées aux contenus de formation en lien avec les différents publics et à la démarche de projet (projet de jeu, projet d'équipe, projet de formation, ...).

13 candidats, issus de 11 clubs de la région ont suivi la formation en vue de l'obtention de cette qualification :

- 11 stagiaires sur l'ensemble de la formation
- 2 stagiaires sur 1 ou 2 modules

A ce jour, la phase de certification est en cours pour tous les candidats, par l'entremise de la construction d'un projet écrit autour du collectif encadré et d'un suivi de séance favorable en centre et/ou en club.

Par ailleurs, il convient de noter la participation sur 1 module de 4 'Entraineurs Régionaux' à des fins de recyclage de diplôme.

2.3 Validation d'expériences

La procédure harmonisée de validation de l'expérience sur l'ensemble du territoire régional, a pour but d'attribuer par équivalence les qualifications fédérales dans l'encadrement sportif et le champ de l'arbitrage. La reconnaissance de qualification au regard de toutes les expériences d'animation et/ou d'entrainement vécues peut être demandée par le candidat après constitution d'un dossier normalisé.

Pour cette saison 2017-2018, le service Formations a ainsi traité 5 demandes (2 ER, 3 AHB). La procédure a été finalisée pour tous ces dossiers et a vu l'obtention des qualifications demandées pour 4 des candidats à la VE (2ER – 2 AHB).

3 / FORMATIONS «OFFRES DE PRATIQUE»

3.1 Formation initiale "Animateur Handensemble"

Responsable: Olivier WEBER

Encadrement : Olivier WEBER - Lauriane KIELLER

Objectif : former l'encadrement technique des clubs destiné à accueillir et encadrer les publics en situation de handicap.

Pour la troisième année consécutive, le service Formations de la L.C.V.L.H.B. a mis en œuvre le 1^{er} module initial de la formation fédérale ''Animateur Handensemble'', par délégation de l'I.F.F.E.

Au cours du mois novembre 2017, 2 stagiaires ont suivi ces modules axés sur la sensibilisation aux pratiques du hand fauteuil et du hand adapté et aux publics en situation de handicap. Par ailleurs, 2 stagiaires de notre ligue ont participé au 2ème module pédagogique fédéral (mars 2018 – Ploemeur) pour valider leur qualification 'Animateur Handensemble'.

3.2 Formation "Animateur Babyhand"

Responsable: Jérémie PERRIN

Encadrement : Jérémie PERRIN - Lauriane KIELLER

Objectif: former l'encadrement technique des clubs destiné à accueillir et encadrer le public 3-5 ans.

L'habilitation par l'I.F.F.E. du Service Formations de la L.C.V.L.H.B. a permis de déployer pour la seconde année consécutive une session de formation ''Animateur Babyhand'', axée sur l'accueil et la pratique des '' 3 – 5 ans'', en fort lien avec la parentalité.

9 stagiaires ont ainsi suivi les 3 modules (5 jours) à Orléans, Bourges et Tours, et accèderont à cette qualification par la mise en place effective d'un projet de développement de la pratique Babyhand dans leurs clubs respectifs.

4 / FORMATIONS AU NIVEAU DE L'ARBITRAGE

4.1 Formation "Juges Arbitres Jeunes"

Responsable: Olivier MAS

Encadrement : Olivier MAS - Stéphanie LEFEVRE

Objectifs:

- Détecter et préparer les jeunes arbitres à être capable de diriger des compétitions jeunes de niveau régional-14 – de 16 et –de 18 filles et garcons
- Détecter et former les binômes pour arbitrer les compétitions inter ligues filles et garçons
- Positionner les binômes sur les niveaux de jeu et rencontres à diriger pour qu'ils soient capables d'arbitrer les rencontres de jeunes des championnats régionaux et nationaux
- Elever le niveau de performance des binômes jeunes les plus confirmés pour qu'ils soient capables d'arbitrer dans un avenir proche des rencontres de haut niveau
- Renouveler l'élite régionale

Plusieurs formules nous ont permis de former les jeunes arbitres, de les qualifier au niveau Jeunes Arbitres Régionaux et d'apporter des connaissances technique et tactique du jeu pour les plus confirmés. Ce dispositif constitue ce que nous avons appelé : le Parcours d'Excellence Régionale du Juge Arbitre Jeune.

Ce dispositif a été organisé autour des circonstances suivantes :

- Stage de Toussaint : du vendredi 03 novembre au dimanche 05 novembre 2017 au CREPS Centre-Val de Loire à Bourges
- Stage de janvier: du vendredi 05 janvier au dimanche 08 janvier 2018 au CRJS de Chartres
- Stage de février: du samedi 24 février 2018 au lundi 26 février 2018 au CREPS Centre-Val de Loire à Bourges
- Stage de mai : Lundi 07 mai 2018 au mercredi 09 mai 2018 au CREPS Centre-Val de Loire à Bourges
- Les compétitions supports :
 - ✓ Le tour régional des Interdépartementaux
 - ✓ Les différents tours des Inter Comités organisés dans la région Centre-Val de Loire.

Liste des jeunes arbitres en formation JAJ ligue :

Nom	Prénom	Date naissance	CD	Club	Niveau JAJ	Niveau de pratique
DE LAS HERAS	José	15/03/2001		CHAMBRAY TOURAINE	T1	Moins 18 CF
MARTINEAU	Quentin	15/01/2001	37	CHAMBRAY TOURAINE	T1	MOINS TO CF
MENDES	Mélody	08/03/2002	37	JOUE LES TOURS	T2	Moins 18 T
STEPHAN	Adèle	01/07/2001		JOUE LES TOURS	T2	MOINS 10 I
OUHAMMOU	Woikyll	09/10/2001		DREUX AC	T1	Moins 18 CF
MOREAU	Maxime	04/05/2001	28	VERNOUILLET	T1	MOINS TO CF
DIBAMBU	Andy	25/04/2001	20	MAINVILLIERS CHB	T2	Moins 18 T
REAU	Aurélien	13/03/2002		MAINVILLIERS CHB	T2	1401115 16 1
MARTINEAU	Mathilde	12/11/2001	37	CHAMBRAY TOURAINE	T1	Moins 18 CF
PIERRON	Léa	06/04/2001	37	CHAMBRAY TOURAINE	T1	MOINS TO CF
MICHEL	Nicolas	24/02/2002	18	BOURGES HB 18	T2	Moins 18 T
NADOT	Pierre	20/04/2002	10	BOURGES HB 18	T2	1401115 16 1
BOUKHEROUK	Sarah	31/03/2002	45	CJF FLEURY HB	T2	Moins 18 T
MOUTIMA	Martina	15/03/2002	45	CJF FLEURY HB	T2	MOINS 10 I
DA COSTA	Flavie	07/10/2002	18	BOURGES HB 18	T3	
BLAIN	Lucie	03/11/2003	10	BOURGES HB 18	T3	
ROBERT	Kim	17/01/2002	28	ASHB BREZOLLES	T3	Club
LAGIER	Marvyn	08/09/2003	20	ASHB BREZOLLES	T3	Club
BOUKHEROUK	Sabrina	27/07/2003	45	FLEURY LOIRET HB	T3	
NOEL	Dorine	14//072002	45	FLEURY LOIRET HB	T3	
PELTIER	Lucile	09/01/1999	45	USM MONTARGIS	T1	Moins de 18 CF
PELTIER	Laurie	03/01/1333	43	USM MONTARGIS	11	+ Prénationale M et F
BODIN	Adeline	09/02/2000	41	US SELLES SU CHER	41	Moins de 18 CF
BERTHET	Lucille	26/01/2001	41	US SELLES SU CHER	41	+ Prénationale M et F

Bilan et résultats :

- Tous les tournois Inter Comités organisés sur notre territoire ont été arbitrés par des Juges Arbitres Jeunes en cursus dans notre Parcours Excellence Régional JAJ.
- Une relation entre les CD et la lique a été établie pour les désignations mais aussi pour la formation.
- 301 matches ont été arbitrés par les 20 binômes JAJ Régionaux, du -12 ans départemental, au -18 championnat de France féminin et masculin et compétitions adultes de niveau Prénationale.

4.2 Formation "Arbitres Territoriaux T1-T2"

Responsable: Olivier WEBER

Encadrement: Bruno DAUMAIN - Jean Dominique MAUBORGNE - Antoine GOURDON

Objectif: renouveler l'élite du corps arbitral régional et proposer des binômes potentiels au niveau national

Ce sont 17 stagiaires 'Arbitres Territoriaux T1-T2" issus de 11 clubs de la région qui ont suivi cette saison cette formation territoriale, pour améliorer leurs compétences dans la lecture du jeu, les techniques d'arbitrage, et viser le plus haut niveau régional, voire le Championnat de France.

Au cours des 4 modules de formation, contrôle continu, mise en situation pratique, analyse vidéo, ... ont été associés pour former et évaluer ces arbitres. Leur suivi en situation de match à la suite de la formation par le groupe de conseillers régionaux de la L.C.V.L.H.B. devrait permettre de les positionner sur les niveaux de pratique régionale, voire nationale (R2F/R3M \rightarrow PNM/N3F).

4.3 Formation "Arbitres Territoriaux T3"

Responsabilité et encadrement : CDA avec pilotage territorial

Objectif : former les personnes intéressées aux bases de l'arbitrage pour officier dans les compétitions départementales à régionales de 1^{er} niveau ou en loisirs.

Cette formation, harmonisée sur l'ensemble du territoire, est organisée localement par chaque CDA, et se décline en 4 modules de 3 heures, autour de compétences liées à la gestion administrative et matérielle de la rencontre, à la protection des joueurs et aux techniques d'arbitrage. Il est à noter que les CDA ont parfois proposé plusieurs sessions sur leur territoire pour répondre aux besoins en formation des clubs, expliquant le nombre important de stagiaires (+ 60% par rapport à 2016-2017).

	CD 18	CD 28	CD 36	CD 37	CD 41	CD 45
Arbitres	15 stagiaires	22 stagiaires	26 stagiaires	16 stagiaires	9 stagiaires	44 stagiaires
départementaux	5 clubs	10 clubs	7 clubs	8 clubs	4 clubs	9 clubs

Soit 132 arbitres départementaux inscrits et formés sur la période allant d'octobre 2017 à mars 2018.

Les modalités de certification au grade ''Arbitre Territorial" sont similaires à celles proposées pour le niveau régional, à savoir contrôle continu et suivi positif en situation de match.

4.4 Formations "Animateur Ecole d'Arbitrage" - "Accompagnateur JAJ"

Responsable: Olivier WEBER

Encadrement: Bruno DAUMAIN - Jean Dominique MAUBORGNE - Antoine GOURDON

Objectif : former l'encadrement technique des clubs destiné à piloter et encadrer les écoles d'arbitrage dans les clubs.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de rénovation de l'arbitrage proposé par la CCA, le service Formations a répondu au plus vite aux besoins et attentes des clubs dans le cadre de la modification importante à venir de la CMCD Arbitrage (création des écoles d'arbitrage). Son habilitation par l'IFFE a ainsi permis le déploiement cette saison des formations 'Animateur Ecole d'Arbitrage' et 'Accompagnateur J.A.J".

Ainsi, 5 sessions de 2 modules d'une journée combinées à un parcours en FOAD, ont été planifiées sur tout le territoire permettant à des stagiaires d'acquérir les compétences de futurs techniciens de l'arbitrage.

Pas moins de 46 candidats à la qualification ''Animateur Ecole d'Arbitrage", issus de 37 clubs prioritairement nationaux et prénationaux, ont donc suivi cette formation pour mettre en œuvre effectivement leur école d'arbitrage au cours de la saison prochaine. La certification est à ce jour en cours par la production pour chacun d'entre-eux du projet d'école d'arbitrage de leur structure et d'une séquence de formation formalisée destinée à des J.A.J. T3.

Certains stagiaires ont déjà alerté l'équipe de formation de leurs difficultés de mise en place de ces écoles, faisant écho du faible intérêt de leur structure et de ces acteurs pour ce projet. Le service Formations rappelle l'importance de cette mise en place au cours de la saison prochaine au vu d'une part de la réforme à venir de la CMCD Arbitrage et d'autre part de son intérêt pour l'amélioration de l'arbitrage territorial tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

La mise en place des formations ''Accompagnateurs J.A.J" est en cours, et des sessions de proximité sur une demi-journée seront programmées d'ici fin juin dans chaque département, associant les ''Animateurs Ecole d'Arbitrage'' en cours de qualification pour étoffer les équipes-projet des clubs.

Il a par ailleurs été évoqué la possibilité de finaliser cette formation pratique au cours des futures 'Coupes de l'Avenir' qui seront planifiées début octobre 2018 dans chaque comité.

REMARQUE: Toujours dans le cadre du projet de la CCA, les territoires pourront (devront) organiser des formations de 'Juge Superviseur Territorial". Le service Formations de la L.C.V.L.H.B. n'a pas souhaité cette saison demander l'habilitation à l'IFFE pour mettre en œuvre cette formation, faute de ressources humaines pour la déployer. Ce n'est que partie remise et il conviendra d'y répondre la saison prochaine au regard des besoins à venir en terme de suivis d'arbitres.

5 / FORMATIONS DES DIRIGEANTS

Responsables: Jérémie PERRIN - Olivier WEBER

Objectif: développer le niveau de compétences des structures et des dirigeants

Malgré la réflexion et les travaux engagés, les services Formations et Développement de la L.C.V.L.H.B. n'ont pu mettre en œuvre de manière effective les 'mini-formations thématiques" prévues en e-learning sur le fonctionnement de classes virtuelles / webinaires, par manque de ressources humaines à y consacrer.

Ce dossier reste d'actualité pour les 2 services car en lien avec les actions de développement (nouveau club > nouveau dirigeant, gestion financière, fonction employeur, ...) et la remise à jour du Centre de Ressources et d'Information pour les Clubs (CRIC). Il sera donc remis à l'ordre du jour dès la saison prochaine.

6 / FORMATION PROFESSIONNELLE: BPJEPS Activités Sports Collectifs

Responsables: Jérémie PERRIN - Olivier WEBER

Le CREPS Centre-Val de Loire et la Ligue du Centre-Val de Loire de Handball proposent depuis 2009 une formation destinée à l'obtention d'un Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports Activités Sports Collectifs mention Handball. Sur cette session 2017/2018, 4 stagiaires en alternance dans nos clubs suivent cette formation sur la spécialité Handball. Il convient de noter la difficulté croissante à trouver des candidats à cette formation professionnelle de niveau IV depuis un ou deux ans. Une dernière promotion sera ouverte saison 2018-2019 avant l'arrivée des nouveaux diplômes professionnels proposés par la FFHandball et l'IFFE (titres à finalité professionnelle).

7 / AUTRES FORMATIONS : « VALEURS DE LA REPUBLIQUE ET LAICITE »

Responsable: Olivier WEBER

Encadrement : Olivier WEBER - Aurore PIOT - Clément BLIN

La Ligue, grâce à l'habilitation par le CGET et la DRDJSCS de certains CTF, a encore proposé cette saison cette formation destinée aux acteurs en contact avec les jeunes et assurant des fonctions éducatives, d'animation ou d'encadrement. Elle vise à répondre à des besoins de qualification et d'accompagnement sur l'application du principe de laïcité. A ce jour, aucune session de cette formation sur 2 jours n'a été programmée dans nos structures clubs ou comités, faute de candidature. Seules 2 sessions au sein du CREPS Centre-Val de Loire ont été réalisées à destination des différents stagiaires en formation BPJEPS et DEJEPS BMX.

Daniel GOUGEON, élu responsable du service Formations **Olivier WEBER**, responsable du service Formations

F / COMPTE-RENDU D'ACTIVITES DU SERVICE DEVELOPPEMENT

Dans le cadre du projet territorial, le service Développement s'est engagé à mener des actions pour répondre à deux objectifs stratégiques :

- 1. La pérennité de nos clubs par leur accompagnement et leur développement
- 2. La création de nouvelles structures sur le territoire pour continuer notre implantation sur le territoire

Le service Développement s'est également associé à l'élaboration d'un plan d'animations périphériques afin de promouvoir la pratique et l'encadrement au féminin dans le cadre de l'Euro 2018.

1 / LA CREATION DE CLUBS

La ligue à la fin de cette saison comptera 134 affiliations avec 13 créations de clubs. En effet, dans le cadre de son projet, l'ensemble du territoire a réussi à créer :

7 clubs satellites:

- La Chapelle St Ursin (18) parrainé par Bourges Handball 18
- Chatillon sur Loire (45) parrainé par HBC Gien Loiret
- Graçay (18) parrainé par Vierzon
- Amboise (37) parrainé par Bléré VCHB
- Cléry St André (45) parrainé par l'ECO St Hilaire
- Argonne-Orléans (45) parrainé par l'US Orléans HB
- Ambrault (36) parrainé par AC Issoudun HB

6 clubs classiques:

- Tremblay en Village (28)
- Bonneval (28)
- Ascoux (45)
- St Jean le Blanc (45)
- Puiseaux (45)
- HB Loisirs 37 (37)

2 / L'ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

Le service Développement a accompagné 95 clubs pour la saison 2017-2018 (ce qui a représenté un total de 688 entretiens et de 1 321 heures de travail).

3 / LES ACTIONS DE COHESION SOCIALE

3.1 Les interventions dans les quartiers QPV de l'agglomération orléanaise

Pendant la saison 2017-2018, la ligue a mis en place des interventions scolaires sur 3 écoles (Nécotin, Charles Péguy, Gutenberg,) situées en QPV, ce qui représente 15 classes (du CP au CM2), soit environ 460 élèves. La Ligue intervient également depuis cette saison sur deux écoles privées : Saint Charles et Saint Marc. Elle a effectué des interventions auprès 14 classes, ce qui représente environ 400 élèves. Parmi ces classes, quatre concernaient des élèves d'école maternelle à qui nous avons proposé du babyhand.

Tous les élèves participent à des tournois scolaires internes à l'école et également à un grand tournoi de fin de saison (Olymp'hand) où ils rencontreront d'autres écoles.

En plus de ces interventions scolaires, nous sommes également intervenus en accompagnement éducatif une fois par semaine sur 3 écoles du quartier de l'Argonne (Nécotin, Charles Péguy, Gutenberg), soit un total de 95 élèves.

La ligue a maintenu la section sportive féminine qui est située au sein d'une école en QPV. Celle-ci s'est développée cette année avec l'accueil régulier de 20 joueuses (avec pour objectif de les accompagner vers des clubs de l'agglomération orléanaise). Cinq d'entre elles se sont licenciées en club.

Un contrat a été signé avec l'établissement hospitalier Daumezon, situé à Fleury les Aubrais, afin d'intervenir auprès des adolescents tous les jeudis après-midi. Une séance de handfit était ainsi proposée à huit adolescents toutes les semaines (hors vacances scolaires). Environ 50 personnes ont été touchées.

3.2 Les Régionales Handensemble

Le samedi 25 novembre avait lieu la 3^{ème} édition des rencontres régionales du Handensemble organisée par la ligue. 104 participants ont été recensés sur la journée entière : un foyer accueil médicalisé d'Olivet (45), venu pour réaliser les ateliers proposés par nos stagiaires passant la formation 'animateur handensemble", trois équipes venues de Normandie et six équipes handfauteuil ou adapté issues de la région Centre-Val de Loire (Saint Cyr sur Loire, Joué les Tours, Beaugency, Foyer Isambert, Val Sologne SEP, Part'naire). Sur les 104 participants, 76 personnes étaient en situation de handicap (physique ou intellectuelle). L'objectif de faire jouer ensemble valides et handicapés a été atteint.

Cette année, cette édition était parrainée par Rémi Boullé et avait comme sponsor l'entreprise Part'naire. A cette occasion, celle-ci avait créé une équipe de handfauteuil composé de sept membres. La journée s'est clôturée par un match de handfauteuil opposant les Panthères fleuryssoises aux handballeurs saranais. Ces équipes ont été épaulées par Constance DE PELICHY, maire de la Ferté Saint Aubin, et Mohammed MOULAY, Vice-président de la Région Centre-Val de Loire délégué au sport.



D'autre part, la ligue a envoyé des représentants sur les Rencontres Phénoménales Handensemble. Le club de Joué les Tours avec sa section hand fauteuil et l'ESAT de Loches avec son équipe hand adapté ont été les dignes représentants de la région Centre-Val de Loire sur cette animation fédérale autour de l'Euro.

3.3 Service civique

46 contrats de services civiques ont été créés cette année. Ils ont en moyenne 20,4 ans.

Lieux	CD 18	CD 28	CD 36	CD 37	CD 41	CD 45	Ligue
Nombre de volontaires	4	12	6	4	2	16	2

Les principales missions des jeunes :

- Intégrer des personnes en situation de handicap par la pratique du handball
- Agir pour favoriser la relation parents-enfants par des activités sportives et para-sportive
- Agir pour favoriser l'engagement et la prise de responsabilités des jeunes : éducation à la citoyenneté
- Favoriser l'accès à la pratique du handball et/ou diverses responsabilités pour des jeunes ou des femmes
- Développer la dimension scolaire et humaine liée à la pratique du handball au sein d'un pôle espoirs
- Favoriser l'accès à la pratique pour des jeunes filles

4 / LES ACCOMPAGNEMENTS A L'EMPLOI

4.1 Emploi Avenir

Le dispositif s'est arrêté en juin 2017 et a été remplacé par le ''Parcours Emploi Compétences'' (PEC). Ce dispositif remplace le CUI-CAE mais n'est pas simple à mettre en œuvre pour le milieu associatif sportif.

4.2 Dispositif Cap'Asso

Le dispositif a repris son rythme de croisière avec l'organisation de dépôt de dossier 3 à 4 fois par an. Des clubs ont sollicité de nouveau le dispositif :

- Dreux AC Handball
- Comité du Cher de Handball
- GE Centre Handball: 2 dossiers
- Bléré Val de Cher Handball
- Bourges Handball 18
- US Joué les Tours Handball
- Comité Eure et Loire de Handball
- SMOC Saint Jean de Braye
- US Orléans HB
- E. Vierzon HB

Une nouvelle procédure est mise en place depuis janvier 2018.

5 / ACTIONS AUTOUR DE LA FEMINISATION

La ligue a formalisé son nouveau plan territorial de féminisation 2018-2022. Ce plan s'appuie sur l'accueil de l'Euro en France en décembre 2018. Nous saisirons l'occasion de mettre en place des actions de promotion et de développement au cours de cette année. Certaines actions ont déjà débuté et se poursuivront au début de la saison prochaine.

5.1 Meeting So Féminin

La Ligue a lancé le Meeting So Féminin en février 2018. Ce plan d'action vise à comprendre et cibler les problématiques du handball féminin (encadrement, jeu, arbitrage, etc.), développer la pratique féminine sur le territoire et construire des solutions concrètes.

Pour cela, une première phase de consultation a été menée auprès de plusieurs clubs sur quatre domaines : l'encadrement sportif, les joueuses, l'arbitrage, les dirigeantes.

Pour l'instant, 18 clubs et 35 personnes ont participé aux visioconférences présentant notre projet et 127 personnes ont répondu à nos questionnaires consacrés à nos quatre centres d'intérêts.

5.2 Les tournoi des Elles

Pour la troisième saison, différents clubs de la Ligue ont mis en place un tournoi des Elles, tournoi 100% féminin. Au final, c'est une centaine de personnes qui ont participé à ces matchs.

5.3 Hand pour Elles

7 clubs de la région ont participé aux actions Hand pour Elles, organisées par la Fédération Française Handball. Parmi eux, trois ont été récompensés en gagnant un bon de formation (handfit ou babyhand) :

- ESVI Handball : formation 'Coach handfit"
- Argonne Orléans Handball : formation ''Animateur babyhand"
- Val Sologne Handball Féminin : formation ''Animateur handfit''

6 / ACTIONS SUR LES ECOLES DE HANDBALL

6.1 Les tournois mini hand de Noël

Comités	Sites	Nombre d'enfants
Comité 18	Bourges	180
	Mainvilliers	
Comité 28	Janville	305
Connice 20	Dreux	303
	Illiers Combray	
Comité 36	La Châtre	64
	Saint Avertin	
Comité 37	Joué les Tours	421
	Saint Avertin	
Comité 41	Selles sur Cher	150
Comite 41	Vendôme	150
Comité 45	Malesherbes	80
Connice 45	Saran	30

Au total 1200 licenciés de moins de 10 ans et moins de 8 ont participé aux différents tournois sur le territoire. Certains départements comme le Cher, l'Indre et Loire et l'Eure et Loir ont ouvert en parallèle un plateau BabyHand sur cette journée. La Ligue a doté les 1200 enfants d'un tee-shirt Handballissime Euro 2018. L'ensemble des gymnases était décoré sur le thème de Noël pour accueillir ces enfants.

- 1^{ère} édition des tournois mini-hand de Noël : 544 participants
- 2^{ème} édition des tournois mini-hand de Noël : 879 participants
- 3^{ème} édition des tournois mini-hand de Noël : 965 participants
- 4ème édition des tournois mini-hand de Noël: 1200 participants

Soit une augmentation de 24 % du nombre de jeunes présents par rapport à la saison précédente et une augmentation de 120 % du taux de participation entre la première et la quatrième édition !

6.2 Les labels école de Handball

89 clubs du territoire ont répondu à la demande de labellisation fédérale et 80 ont été labellisés. En voici la répartition par département :

Comités	OR	ARGENT	BRONZE	SIMPLE	NON LABELLISE	Nombre de clubs
18	3	2	3	2	3	13
28	4	8	2	3	0	17
36	1	2	1	1	0	5
37	3	9	3	4	4	23
41	1	1	1	3	0	6
45	4	11	5	3	2	25
TOTAL	16	33	15	16	9	89

7 / DIVERS

7.1 Signature convention UNSS

Michel BARBOT, Président de la Ligue, et Marielle TYTGAT, Directrice Régionale UNSS de l'académie Orléans-Tours, ont profité des finales du championnat académique féminin des lycées, le 14 février 2018, pour signer la convention de 4 ans entre les deux structures. Celle-ci qui vise à favoriser le développement du handball en milieu scolaire (collèges et lycées publics).

7.2 Participation à des événements exceptionnels avec nos partenaires

Cette année, la ligue fut présente sur différents événements régionaux :

EVENEMENTS	POUR QUI ?	EFFECTIFS	DATES	LIEUX
Tournoi régional UNSS	UNSS	250	Mercredi 20/09/2017	Orléans (45)
Autism Sports	Dialogue Autisme Association	100	Jeudi 21/09/2017	Chanteau (45)
Lutte contre la mucoviscidose	MSD Chartres	200	Samedi 24/09/2017	Chartres (28)
Tournoi scolaire Collège Jean Rostand	Ligue Centre-Val de Loire	80	Mercredi 04/10/2017	Orléans (45)
Initiation au handball	AJLA	100	Jeudi 04/01/2018 Lundi 26/02/2018	Orléans (45)
Les Olympiades	Comité Régional Handisport	200	Juin 2018	Olivet (45)
Olymp'Hand	USO Handball	1 600	Vendredi 15/06/2018	Orléans (45)
1 ^{ère} édition des régionales Hand à 4	Ligue Centre-Val de Loire	300	Samedi 30/06/2018	Orléans (45) Ile Charlemagne
Tournoi de quartier	Ligue Centre-Val de Loire	150	Mercredi 04/07/2018	Orléans (45) Argonne - QPV

Nathalie DELARUE, élue responsable du service Développement **Jérémie PERRIN,** responsable du service Développement

RAPPORT DE LA COMMISSION TERRITORIALE STATUTS ET REGLEMENTATIONS Saison 2017/2018

1 -Les conventions entre clubs

- La commission a instruit 3 conventions nationales (-18 M et F)
- o Elle a également traité 21 conventions territoriales
 - 11 conventions 17 F
 - 6 conventions 18 M
 - 2 + de 16 ans F (R2F et PNF)
 - 1 en 16 M
 - 1 14 M

Il faut noter que seulement 2 sont basées sur des projets de clubs et les autres ne sont que pour répondre à des problèmes d'effectifs dans l'un des clubs

Ces dernières pour la plupart sont un frein au développement car ce sont de solutions de facilité et ne forcent pas les clubs à compléter leur effectifs

2 La CMCD

- Une nette progression est enregistrée par rapport à la saison passée.
- Au niveau sportif pas de problème pour tous les clubs
- Chez les juges arbitres il faut noter que beaucoup de clubs font le minimum et que le nombre de juges arbitres est en diminution
- A noter que des juges arbitres de plus de 55 ans ne respectent pas les directives fédérales (certificat médical spécifique et investissement dans la formation de JAJ))
- Chez les juges arbitres jeunes des difficultés en cours de saison dues au fait que les jeunes ne sont pas enregistrés dans la base arbitrage.
- Chez les techniciens moins de problème que l'an passé
- Cette saison nous avons intégré en plus des socles les seuils uniquement à titre d'expérience et on constate que très peu de clubs n'y répondent pas

o Il en ressort que :

- Tous les clubs sont en règle avec le domaine sportif
- Il est regrettable qu'il faille attendre le mois d'avril pour qualifier les JAJ ou les mettre en situation d'arbitrage.
- Arbitres 1 club est en difficulté (pas d'arbitres)
- Techniciens 1 club ne répondent pas aux exigences
- La commission a suivi et accompagné les clubs nationaux pour qu'ils répondent aux exigences fédérales.

3 <u>Le classement des salles</u>:

Du fait de la refonte de la procédure de classement des salles qui n'est intervenue que début avril.

Maintenant la démarche est claire et les clubs ont reçu le classement de leur gymnase ou recevront dans les prochains jours les documents et informations pour les mettre à jour.

Il faut noter que seuls les membres de la commission sont habilités à faire les relevés d'éclairage.

Tout devrait rentrer dans l'ordre à la fin de l'année

4 Informations diverses.

- Le projet de la refonte de l'arbitrage en particulier l'incorporation des animateurs et accompagnateurs des écoles d'arbitrage est reporté pour la saison 2019-20.
- Les clubs sont invités à mettre en formation dès la saison prochaine leurs acteurs d'école d'arbitrage.

André DHUIVONROUX Président de la Commission.

RAPPORT DE LA COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS Saison 2017/2018

Même s'il est encore un peu tôt dans la saison pour faire un bilan définitif de notre saison sportive, de belles tendances sont déjà à noter :

Honneur à notre handball féminin qui une nouvelle fois verra la saison prochaine 2 clubs de notre ligue participés au championnat de LFH, Chambray et Fleury, cette constance est remarquable.

Pour nos masculins, chacun se plait à remarquer que le handball français, déjà reconnu sur la scène internationale comme majeur pour notre équipe nationale, le devient aussi cette année avec nos clubs où trois d'entre eux participeront au final four de la ligue des champions. Dans ce contexte de haute performance, nos deux clubs professionnels régionaux (Saran et Chartres) tutoient ces hauts sommets et font tout pour que leurs structures et résultats soient au niveau d'une féroce concurrence.

Au-delà de ce monde professionnel, les clubs nationaux ne sont pas en reste et nous bénéficions toujours d'une représentativité croissante grâce à des projets de club ambitieux et raisonnés, pour les quels notre ligue apporte un support constant.

Pour ce qui est des championnats régionaux, cette saison aura été l'année -1 dans le cadre de la réforme territoriale et de son application pour les championnats seniors féminins. Elément charnière de ce changement, a été la territorialisation du championnat N3F souhaité par notre fédération. Conscient de la perte en termes d'image et d'intérêt que pourrait représenter un championnat N3F de la région Centre Val de Loire, nous avons conduit des échanges avec nos collègues de la ligue Pays de Loire, pour aboutir à une formule de championnat bi-ligue de 16 clubs pour la saison 2108-2019 de N3F. Gageons que cela sera un bon compromis entre intérêt sportif et contraintes géographiques.

Par ce choix, des conséquences sur les autres championnats sont bien-sûr inévitables. C'est pourquoi, des propositions ont été faites, partagées et avec l'appui du service développement de la ligue, des échanges sont en cours pour aboutir à la meilleure solution pour le développement du handball féminin.

Dernier chantier, souhaité par les équipes techniques de la Ligue et soutenu par notre conseil d'administration et la COC, est en rapport avec le changement de catégories d'âge pour les jeunes féminines. Là encore, ce changement s'accompagne d'une analyse de la situation et d'une mesure d'impact du changement au niveau de chaque club et fait l'objet comme précédemment d'échanges avec les clubs.

Ce changement s'accompagnera d'une territorialisation de ces championnats (-15 ans) sur le même schéma de fonctionnement que ceux pratiqués avec assez de succès pour le -17F et -18M, en prenant en compte la volonté d'avoir un championnat le moins « haché » possible.

Nous sommes donc à l'aube, d'un profond changement d'une grande partie de nos championnats. Ils ont été pensés pour améliorer notre offre de pratique vers notre public féminin. Le succès de ce changement, reposera essentiellement notre capacité à partager ensemble, ligue, comités et clubs des objectifs, des moyens communs.

Pour finir, je tiens à remercier tous les acteurs de notre commission qu'ils soient professionnels ou bénévoles avec qui j'ai le plaisir de travailler au quotidien.

Benoît GUILLON Président de la Commission.

RAPPORT DE LA COMMISSION TERRITORIALE DE DISCIPLINE Saison 2017/2018

Conformément à la décision de l'assemblée générale de la FFHandball d'avril 2017, la Ligue du Centre Val de Loire a mis en place la Commission Territoriale de Discipline suite à une réunion de travail le 9 septembre 2017.

L'organisation, le processus et la composition ont été validés pour permettre à chaque Comité Départemental, d'être représenté, pour étudier, écouter et statuer sur les différents dossiers issus des championnats départementaux et territoriaux.

La dématérialisation des documents, la mise en place de la visioconférence, dans le respect de la règlementation, ont facilités les échanges entre les différents membres de la commission et les personnes convoquées.

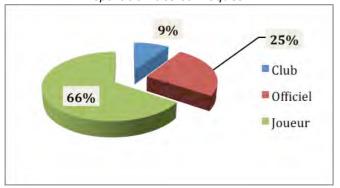
La mise en place du règlement intérieur, contractualise les actions et les devoirs des membres de la Commission.

La Commission s'est réunie 8 fois, pour étudier, débattre et statuer sur les différents dossiers, pour lesquels un engagement de poursuites disciplinaires a été demandé.

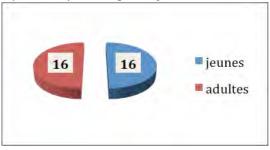
Au total 32 dossiers (mi-mai) ont fait l'objet d'une décision disciplinaire :

- 12 dossiers issus des championnats départementaux
- 20 dossiers issus des championnats territoriaux

Répartition des convoqués :



Répartition par catégories jeunes et adultes :



« Envahissement de terrain », « public irrespectueux », « manquement aux règlements », « violence », « échanges de coups », « contestations des décisions arbitrales avec injures envers les arbitres » sont régulièrement les sujets des poursuites disciplinaires.

15 dossiers sur 32 sont liés à des contestations de décisions arbitrales !!!

La Commission rappelle que les arbitres sont des officiels désignés et qui par délégation des instances fédérales assurent le déroulement d'une rencontre dans le cadre de la règlementation.

Chaque licencié, dirigeant, joueur, arbitre, éducateur doit prendre ses responsabilités, pour assurer des rencontres dans le respect des autres.

Je remercie vivement l'ensemble des membres de la commission, des mandataires, pour leur participation active; ainsi que Patricia à la Ligue, pour tout le travail fourni, sans oublier les secrétariats des Comités

Michel SAULNIER Président de la Commission

RAPPORT DE LA COMMISSION REGIONALE DES RECLAMATIONS ET LITIGES Saison 2017/2018

La commission s'est réunie une fois au cours de la saison 2017-2018 au cours de laquelle une visioconférence a été organisée entre les deux clubs et la commission, et à la suite de laquelle, la commission a statué. Un autre dossier est actuellement en cours.

Carole PROSPER Présidente de la Commission

RAPPORT DE LA COMMISSION TERRITORIALE D'ARBITRAGE Saison 2017/2018

Durant cette saison la CTA s'est réuni 5 fois en plénière et 13 fois en visio-conférence.

L'ensemble de ces rencontres a permis de poser le socle et les priorités pour un arbitrage de qualité et de réaliser un premier diagnostic du fonctionnement de la CTA.

4 pôles ont été identifiés, la formation initiale, la formation continue, la formation JAJ et la désignation.

La formation initiale et la formation JAJ n'ont pas fait l'objet d'analyse car jamais abordé lors de nos rencontres et pilotées et gérées par le pôle formation de la ligue.

La refonte du règlement intérieur de la commission validé par le BD, a permis de préciser les carences tant en fonctionnement qu'en efficacité ainsi que les points forts et de progrès.

Mon rôle dans cette commission a été de placer l'équipe de bénévoles dans les conditions d'une amélioration continue par le dialogue et la participation. Après 8 mois d'activité, il s'avère que le but recherché n'a pas été atteint et que l'amélioration recherchée ne soit pas effective.

La qualité de l'arbitrage et de la désignation est à l'origine le résultat de l'implication des structures, de la formation initiale, de l'environnement général des rencontres et de la volonté des arbitres à progresser. Cela montre la complexité à satisfaire l'ensemble des acteurs.

Le renouvellement du vivier d'arbitres est souvent perturbé par le tissu économique et universitaire de notre région mais également par notre manque d'indulgence envers le corps arbitral jeune, qui à la différence du managera ou du joueur n'a que peu droit à l'erreur.

Pour permettre une progression personnalisée, outre les suivis effectués, la fiche manager aurait pu être un mode d'évaluation. Malheureusement trop peu de ces fiches ont été remontée et donc aucune analyse n'a pu en être faite

N'ayant pas les connaissances suffisantes en arbitrage et considérant que la valeur ajoutée de mon action est devenue infime, je ne serais pas le président de cette commission la saison prochaine.

Je remercie toutes les personnes que j'ai côtoyé cette saison en liaison avec cette commission pour leur accueil et leur bienveillance à mon égard.

Jean-Luc BORDET Président de la Commission.

PÔLE FORMATION CONTINUE ARBITRAGE Compte Rendu de la saison 2017-2018

La journée de recyclage s'est tenue à Saran le dimanche 3 septembre 2017.

51 arbitres ont participé aux tests physique et écrit.

La journée de rattrapage pour les absents, a eu lieu à Fleury les Aubrais et 7 arbitres se sont déplacés.

Durant cette saison, 57 suivis ont été réalisés. 31 paires d'arbitres classés T1 – T2 – T3 ont été vues. Seules 4 paires n'ont pas pu être observées officiellement pour diverses raisons : le suivi a été programmé, mais, n'a pas pu se faire soit par désistement de l'un des arbitres pour maladie, soit pour le non déplacement d'une équipe ou tout simplement pour un changement de binôme et en fin de saison pour cause de blessure. Ils seront vus dès que possible en début de saison prochaine.

Un effort d'accompagnement a été fait pour les 5 paires de JAJ qui ont sifflé le -18 Championnat de France Féminin et Masculin. Ils ont été aidés et assistés sur 18 matchs.

Les conseillers se sont réunis le samedi 7 avril afin de faire le bilan et évaluer la prestation de tous les binômes. La grande majorité s'est vue reconduite dans son grade. 4 arbitres passent du groupe T2 au groupe T1. 12 arbitres T3 en formation sont validés T2. 9 arbitres sont remis à la disposition de leur CDA respective. Un courrier explicatif sera envoyé personnellement à chacun des arbitres avec copie au responsable arbitrage et responsable de la désignation de leur comité. Les 4 binômes non vus, repartent pour la saison 2018-2019 avec le grade qu'ils avaient cette saison.

Marie-France Durand Responsable de cette commission

PÔLE DESIGNATION

Cette saison ce sont :

- 474 matchs qui se sont déroulés sur notre ligue
- 97 matchs de niveau national
- 337 matchs de niveau régional
- 40 matchs de coupe de France régional

Sur ces 474 matchs, seulement un match n'a pas été arbitré en moins de 18 National féminin, les arbitres ne s'étant pas déplacés, et 11 solos ont été effectués dont 8 non autorisés.

Parmi les difficultés rencontrées :

- la non disponibilité de certains binômes quand arrive le mois de mars,
- les indisponibilités qui ne concordent pas entre le binôme,
- · les binômes qui se constituent sans demander l'avis à la désignation,
- les binômes qui ne veulent pas siffler certains clubs, sortir de leur département.
- ceux qui, une fois leur quota atteint ne se rendent plus disponibles.

Pour les rencontres qui étaient dirigées par des JAJ, la difficulté rencontrée est de désigner 30 jours avant, sachant que la plupart de ces JAJ sont joueurs et qu'ils ne connaissent pas les jours et horaires de leurs matchs avec leur club. Ce ne fut pas facile chaque week-end avec les changements de dernière minute, les arbitres blessés qui me pénalisent au niveau des binômes. Tous ces aléas contribuent aux mécontentements de la part de certains arbitres et certains clubs et j'en suis bien conscient.

Je lance donc un appel aux clubs afin qu'ils s'investissent davantage dans l'arbitrage.

Je tenais à remercier les arbitres qui ont joué le jeu. Un grand merci à eux pour leur disponibilité.

René RENAUD
Responsable de cette commission

RAPPORT DE LA COMMISSION MEDICALE Saison 2017/2018

Compte-rendu de la Commission médicale de la LCVLHB - Rencontre du 17 Avril 18

Personnes Présentes : - Dr Sandrine Mbemba (Médecin de Territoire - Ligue du Centre-Val de Loire)

- Dr Alain Fillon (Médecin du Pôle Espoir féminin pour le suivi à l'année)
- Dr Jean Yves Bachelier (Médecin du Pôle Espoir masculin)
- Alexandre Huillery (Kinésithérapeute intervenant au pôle Espoir féminin)
- Irène Pain (Psychologue intervenant sur les Pôles féminin et masculin)

<u>Personnes absentes</u>: Dr Virgile Amiot (Médecin du Pôle Espoir féminin), Quentin Bourgade (Kinésithérapeute intervenant au pôle Espoir féminin)

Présentation du rôle de chacun :

- ✓ <u>Dr Sandrine Mbemba</u>: Médecin généraliste à Châteauneuf sur Loire, Médecin de la Ligue Centre-Val de Loire depuis 2 ans, préside la Commission Médicale.
- ✓ <u>Dr Alain Fillon</u>: Médecin généraliste à Fleury les aubrais, Médecin du pôle féminin d'Orléans pour le suivi à l'année.

Il intervient 1h le jeudi durant l'entrainement.

- Il met en avant de manière très positive son rôle d'éducateur et la bonne ambiance avec les jeunes et les encadrants.
- + <u>le carnet de suivi médical individuel</u> : chaque jeune a son carnet dès le début de l'année, qu'elles doivent avoir sur elles pour le présenter lors de tous les soins (interne ou externe) pour faire le lien entre tous les professionnels de santé qui les prennent en charge.
- ✓ <u>Dr Jean-Yves Bachelier</u>: Médecin du sport libéral, Médecin du Pôle masculin de Chartre depuis 2ans.
- Il réalise les bilans de pré-entrée, les bilans de suivi et intervient 1h le lundi et 1h le jeudi pendant l'entrainement.
- Il souligne l'importance de voir les jeunes pendant l'entrainement pour observer et remettre en situation.
- ✓ Irène Pain : psychologue intervenant sur les 2 pôles Espoirs
 - -> réalisent 2 bilans annuels (pas obligatoire pour les jeunes du CER mais souvent réalisés)
 - -> les jeunes peuvent la joindre sur son téléphone professionnel si besoin
- -> Pôle féminin d'Orléans : présente 2h le lundi de 17h30 à 19h30 à l'horaire de l'entrainement (mais en pratique plutôt 3h)
- -> Pôle masculin de Chartres : journée du jeudi tous les 15 jours, au sein du lycée ce qui permet un lien privilégié avec le lycée, les professeurs, l'infirmière, mais moins proche du terrain donc moins facile de solliciter les garçons.
- ✓ <u>Alexandre Huillery</u>: Kinésithérapeute libéral à St jean de Braye, Kinésithérapeute au pôle espoir féminin avec Quentin Bourgade.

Il assure une permanence le lundi de 17h30 à 19h30, tandis que Quentin Bourgade est présent de 17h à 18h30 le jeudi.

Il souligne la difficulté d'avoir un avis médical en retour de match, situation fréquente rencontrée.

Nous rappelons également le rôle de :

- * <u>Dr Virgile Amiot</u>: Médecin du sport, Médecin du pôle Espoir Féminin pour la réalisation des examens du SMR (Service Médical Réglementaire)
 - -> bilan pré-entrée + bilan mi saison
 - -> Fiches de suivi règlementaire à remplir

et des salariés de la Ligue référents de la Commission médicale :

- * <u>Jonathan Mouton</u> : CTS responsable de l'excellence sportive du pôle espoir féminin, a mis en place un suivi des blessures.
- *Frederic Salmon : CTF Ligue, Responsable du pôle Espoir masculin

Problèmes rencontrés et actions envisagées :

-> <u>Absence de local pour examiner les filles du pôle Espoir à Orléans</u>. Elles sont actuellement vues au bord du terrain durant l'entrainement, aussi bien par le médecin que par le kiné.

La psychologue s'entretient avec les filles dans le local des gardiens, ce qui respecte la confidentialité.

A chartres, le médecin reçoit les jeunes dans la salle des professeurs. Les kiné ont une salle avec table d'examen.

- -> Il est souvent constaté que les joueurs professionnels ne connaissent pas leurs antécédents médicaux, particulièrement en traumatologie, et ne connaissent pas leur corps et leurs blessures.
- -> Actions auprès des jeunes espoirs des pôles, potentiellement futurs joueurs professionnels :
- homogénéisation entre les 2 pôles : mettre en place le carnet de suivi médical personnel à Chartres, bilans médicaux et paramédicaux identiques dans les 2 pôles, modalités d'organisation du SMR identiques dans les 2 pôles
- améliorer les conditions de travail pour les médecins et les kiné dans les 2 pôles : hygiène / intimité / confidentialité, achat de matériel... ?
- organiser des interventions sur des sujets de prévention (alimentation, dopage, blessures....) : avec des supports adaptés et des intervenants extérieurs
- => proposition d'une intervention sur l'acceptation de la blessure par Dr Alain Fillon et Irène Pain
- · Informer sur l'importance de protéger physiquement et psychologiquement ses jeunes : rencontre avec tous les intervenants?
- · doubler les interventions / présentations sur les 2 pôles
- -> organiser une rencontre élargie avec les médecins de club :

contacts à prendre : Dr Foult Hervé, médecin du club de Chambray les Tours ; Dr Sébastien Legarrec, médecin du club de Chartres

-> améliorer l'application du suivi médical réglementaire :

Il apparait difficile d'avoir accès aux bilans de pré-entrée réalisés à l'hôpital pour obtenir les informations de ces bilans, nécessaires pour le médecin pour le suivi au sein du pôle

- => inclure une page dans le carnet de suivi médical personnel pour le bilan d'entrée
- => développer la communication entre médecins de pôle et médecin de ligue
- => envisager un carnet de suivi médical informatique : clé USB individuelle?
- -> établir un budget pour la commission médicale
- -> Financement des interventions médicales et paramédicales dans les 2 Pôles :
- actuellement les médecins sont rémunérés 80e/heure d'intervention ; les kiné et psychologue sont rémunérés 40e/h (2h/ semaine pour Irène Pain à Orléans alors qu'elle fait plutôt 3h de présence ; ses frais de déplacement Tours-Orléans ne sont pas pris en charge ; 2,5h/semaine à Chartres)
- · Nous soulignons l'importance de la reconnaissance financière pour trouver des professionnels de santé.
- · Les professionnels souhaiteraient des conventions annuelles plutôt que mensuelles.
- -> Dr Sandrine Mbemba participera et fera un retour de la réunion des médecins de territoire et de pôles à la FFHB le 25 mai 2018
- -> Inclure Irène PAIN comme membre de la commission médicale.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE QUALIFICATION Saison 2017/2018

Cette année, encore beaucoup trop de licences retournées pour manque de signature, de date, de case cochée. Nous rappelons aux clubs qu'avant de valider une demande de licence, il faut vérifier :

- Le certificat médical qui doit être conforme (Apte à la pratique du handball en loisir ou en compétition)
- La pièce d'identité
- L'autorisation parentale
- l'attestation de santé.

Nous avons enregistré 752 mutations (499 masculines et 253 féminines) et 165 en catégorie moins de 12 ans pour changement de club.

Ci-dessous le tableau des licences par clubs et par catégories.

Annick LAIZEAU Présidente de la Commission.



RELEVE DES LICENCES AU 30 MAI 2018

	Total	М	F	Total	-12) :	12/1	6	+16		Dir		Bl. D	BI.	1	Loisii		Cor	200	Han	dfit	Hande	one	Evenementiel
	iotai	141	-	Comp	M	F	M ;	F	M .	F	M }	F	M F	M DI.	F	M	F	M	F	М	F	M ;	F	M F
O MEHUN HB	120	88	32	120	14	13	24	3	35	12	5	2				9	2					1		
E VIERZON HB	236	129	107	236	37	32	35	29	34	29	20	6	1 1	1		2	10							
US ST FLORENT SUR CHER	172	103	69	172	37	28	22	19	34	15	3	2	1			6	5			1			1	
CS SAINT AMAND HB	302	187	115	134	41	9	24	14	16	11	3	3				10	3						- 1	93 7!
AUBIGNY CHER NORD HB	31	30	1	31			1		21	- 1	2			1		6	1			1				
AL LA GUERCHE	23	20	3	23			1		17		2	3		1 :						1	1			
H ELAN GERMINOIS	43	31	12	43					17		2	4		1 :		12	8			- 1	-		-	
S NERONDAISE HB	34	24	10	34	10	4	6	3						1 :		8	3			- 1	-		- i	
S ST DOULCHARD	127	114	13	127	28	1	23	-	39		8	3		1 :		16	9							
BOURGES HB 18	299	195	104	299	82	31	63	44	32	17	8	4	1	1		8	7		_	1	1		1	
HB LOISIRS 18	25	20	5	25	- 02	31			- 52		-	1		1		19	3				-	-		
AS AVORD HB	87	82	5	87	28		17	-	18		3	1		1		16	4				-	-		
JS BOULLERET	224	153	71	120	30	5	20	6	27	13	5	4		+ +		10	1				9	-		71 33
VAL D'AUBOIS HB	199	136	63	197	54	39	28	4	29	14	3	1		1		22	3				-			71 5.
AVENIR DE LIGNIERES HB	43	25	18	43	2	5	4	5	16	14	3	4		1		3	4				1		+	
HBC EN TERRES VIVES	11	10	18	11		3	4	3	10		- 1	4		1		10	1		-		-	-	+	
		7	3		6	-		-	_	+	- 3	2	1			10	1				-	-	-	
MEREAU HB MARMAGNE HB	10 20		6	10 20	6	1	+				- 1	2;	1	1		14	6						+	
		14			20	20	22	22	- 10	4.5	-	- :		1		14	6;				- 10			
ANGILL' HAND	155	82	73	155	38	20	23	23	19	15	1	5	1	1				-			10			
VAILLY HB PAYS FORT	22	14	8	22								1		1		14	7							
HBC ARGENTAIS	6	5	1	6	1		1				2	1		1		1				- 1				
HB CHAPELLOIS 18	17	7	10	17	6	8					1			2						- 1	1			
HBC DE GRACAY	11	7	4	11	4	4					1		2							- 1				
COMITE DU CHER	1	0	1	1								1		1						į				
TOTAL COMITE 18	2 218	1 483	735	1 944	418	200	292	150	354	126	69	48	8 4	1 0	0	176	77	0	0	1	19	1	1	164 110
DREUX AC HB	383	253	130	383	90	49	63	31	78	44	20	6	2							- 1				
MAINVILLIERS-CHARTRES HB	377	343	34	377	92	6	111		85		37	17	1			17	11							
AST CHATEAUNEUF EN THYMERAIS	579	318	261	331	64	54	41	35	47	26	13		2	1 :		23	20						- 1	128 120
HBC TOURY		310		331	0-	J-1	71 (33}	47;	20	13	6	2	1 :		23	20			1	-		- 1	120 120
LIDC LOOK!	174	114	60	174	43	23	26	14	28	8	5	9	2			12	6							120 120
CO VERNOUILLET					_	_																		120 120
	174	114	60	174	43	23	26	14	28	8	5	9				12	6							120 120
CO VERNOUILLET	174 212	114 149	60 63	174 212	43 55	23 34	26 33	14 19	28 38	8	5 7	9 5				12 15	6 2			1	13			42 1
CO VERNOUILLET OC CHATEAUDUN	174 212 97	114 149 69	60 63 28	174 212 97	43 55 9	23 34 3	26 33 26	14 19 3	28 38 31	8 3 14	5 7 1	9 5 6				12 15 2	6 2			1	13			
CO VERNOUILLET OC CHATEAUDUN NOGENT PERCHE HB CHB AUNEAU	174 212 97 197	114 149 69 132	60 63 28 65	174 212 97 138	43 55 9 30	23 34 3 7	26 33 26 31	14 19 3 10	28 38 31 18	8 3 14 17	5 7 1 9	9 5 6				12 15 2	6 2 2			1	13			
CO VERNOUILLET OC CHATEAUDUN NOGENT PERCHE HB CHB AUNEAU	174 212 97 197 203	114 149 69 132 93	60 63 28 65 110	174 212 97 138 203	43 55 9 30 34	23 34 3 7 33	26 33 26 31 18	14 19 3 10 37	28 38 31 18 21	8 3 14 17 26	5 7 1 9	9 5 6 1 6	1			12 15 2	6 2 2			1	13			42 1
CO VERNOUILLET OC CHATEAUDUN NOGENT PERCHE HB CHE AUNEAU MSD CHARTRES HB PERCHE SENONCHOIS HB	174 212 97 197 203 191 65	114 149 69 132 93 101	60 63 28 65 110 90 26	174 212 97 138 203 176 65	43 55 9 30 34 21 12	23 34 3 7 33 21	26 33 26 31 18 31 13	14 19 3 10 37 33	28 38 31 18 21 33 14	8 3 14 17 26 29 3	5 7 1 9 7 6	9 5 6 1 6	1	1		12 15 2	6 2 2 8			1	13	1		42 1
CO VERNOUILLET OC CHATEAUDUN NOGENT PERCHE HB CHB AUNEAU MSD CHARTRES HB	174 212 97 197 203 191	114 149 69 132 93 101 39	60 63 28 65 110 90	174 212 97 138 203 176	43 55 9 30 34 21	23 34 3 7 33 21 6	26 33 26 31 18 31	14 19 3 10 37 33 10	28 38 31 18 21 33	8 3 14 17 26 29	5 7 1 9	9 5 6 1 6 1 2	1	1		12 15 2	6 2 2 8			1	13	1		42 1
CO VERNOUILLET OC CHATEAUDUN NOGENT PERCHE HB CHB AUNEAU MSD CHARTRES HB PERCHE SENONCHOIS HB UP ILLIERS HB ES NOGENT LE ROI	174 212 97 197 203 191 65 192	114 149 69 132 93 101 39 129	60 63 28 65 110 90 26 63 35	174 212 97 138 203 176 65 192	43 55 9 30 34 21 12 65 41	23 34 3 7 33 21 6 18 20	26 33 26 31 18 31 13 27	14 19 3 10 37 33 10 23	28 38 31 18 21 33 14 23 16	8 3 14 17 26 29 3 11	5 7 1 9 7 6	9 5 6 1 6 1 2 8	1 1 1			12 15 2 1 13	6 2 2 8 5 2			1	13	1		42 1
CO VERNOUILLET OC CHATEAUDUN NOGENT PERCHE HB CHB AUNEAU MSD CHARTRES HB PERCHE SENONCHOIS HB UP ILLIERS HB ES NOGENT LE ROI A EPERNON	174 212 97 197 203 191 65 192 136 188	114 149 69 132 93 101 39 129 101 143	60 63 28 65 110 90 26 63 35	174 212 97 138 203 176 65 192 136	43 55 9 30 34 21 12 65 41	23 34 3 7 7 33 21 6 18 20 6	26 33 26 31 18 31 13 27 27 38	14 19 3 10 37 33 10	28 38 31 18 21 33 14 23 16 56	8 3 14 17 26 29 3 11	5 7 1 9 7 6 12 3	9 5 6 1 6 1 2 8 3 4	1 1 1	1		12 15 2 1 13	6 2 2 8 5 2			1	13	1		42 1
CO VERNOUILLET OC CHATEAUDUN NOGENT PERCHE HB CHB AUNEAU MSD CHARTRES HB PERCHE SENONCHOIS HB UP ILLIERS HB ES NOGENT LE ROI A EPERNON COURVILLE HBC	174 212 97 197 203 191 65 192 136 188	114 149 69 132 93 101 39 129 101 143 80	60 63 28 65 110 90 26 63 35 45	174 212 97 138 203 176 65 192 136 188	43 55 9 30 34 21 12 65 41	23 34 3 7 33 21 6 18 20	26 33 26 31 18 31 13 27	14 19 3 10 37 33 10 23	28 38 31 18 21 33 14 23 16	8 3 14 17 26 29 3 11	5 7 1 9 7 6	9 5 6 1 6 1 2 8	1 1 1			12 15 2 1 13	6 2 2 8 5 2	104	15	1	13	1		42 1
CO VERNOUILLET OC CHATEAUDUN NOGENT PERCHE HB CHB AUNEAU MSD CHARTRES HB PERCHE SENONCHOIS HB UP ILLIERS HB ES NOGENT LE ROI A EPERNON COURVILLE HBC HB CORPO DREUX VERNOUILLET	174 212 97 197 203 191 65 192 136 188 110	114 149 69 132 93 101 39 129 101 143 80 104	60 63 28 65 110 90 26 63 35 45 30	174 212 97 138 203 176 65 192 136 188 110	43 55 9 30 34 21 12 65 41	23 34 3 7 7 33 21 6 18 20 6	26 33 26 31 18 31 13 27 27 38	14 19 3 10 37 33 10 23	28 38 31 18 21 33 14 23 16 56	8 3 14 17 26 29 3 11	5 7 1 9 7 6 12 3	9 5 6 1 6 1 2 8 3 4	1 1 1			12 15 2 1 13	6 2 2 8 5 2	104	15	1	13	1		42 1
CO VERNOUILLET OC CHATEAUDUN NOGENT PERCHE HB CHB AUNEAU MSD CHARTRES HB PERCHE SENONCHOIS HB UP ILLIERS HB ES NOGENT LE ROI A EPERNON COURVILLE HBC HB CORPO DREUX VERNOUILLET HB CORPO DISTRICT CHARTRAIN	174 212 97 197 203 191 65 192 136 188 110 119	114 149 69 132 93 101 39 129 101 143 80 104 74	60 63 28 65 110 90 26 63 35 45 30	174 212 97 138 203 176 65 192 136 188 110 119	43 55 9 30 34 21 12 65 41 44 34	23 34 3 7 33 21 6 18 20 6	26 33 26 31 18 31 13 27 27 38 26	14 19 3 10 37 33 10 23	28 38 31 18 21 33 14 23 16 56 17	8 3 14 17 26 29 3 11 18 14	5 7 1 9 7 6 12 3 2 3	9 5 6 1 1 6 1 2 2 8 3 3 4 4 3 3	1 1 1			12 15 2 1 13 13	6 2 2 8 5 2		15	1	13	1		42 1
CO VERNOUILLET OC CHATEAUDUN NOGENT PERCHE HB CHB AUNEAU MSD CHARTRES HB PERCHE SENONCHOIS HB UP ILLIERS HB ES NOGENT LE ROI A EPERNON COURVILLE HBC HB CORPO DREUX VERNOUILLET HB CORPO DISTRICT CHARTRAIN HBC VALLEE D'AVRE	174 212 97 197 203 191 65 192 136 188 110 119 91	114 149 69 132 93 101 39 129 101 143 80 104 74	60 63 28 65 110 90 26 63 35 45 30 15	174 212 97 138 203 176 65 192 136 188 110 119 91	43 55 9 30 34 21 12 65 41 44 34	23 34 3 7 33 21 6 18 20 6 13	26 33 26 31 18 31 13 27 27 27 38 26	14 19 3 10 37 33 10 23 16	28 38 31 18 21 33 14 23 16 56 17	8 3 14 17 26 29 3 11 18 14 14	5 7 1 9 7 6 12 3 2 3 3	9 5 6 1 1 6 1 2 2 8 3 3 4 4 3 3 7 7	1 1 1			12 15 2 1 13	6 2 2 8 8 5 2 12			1	13	1		42 1
CO VERNOUILLET OC CHATEAUDUN NOGENT PERCHE HB CHB AUNEAU MSD CHARTRES HB PERCHE SENONCHOIS HB UP ILLIERS HB ES NOGENT LE ROI A EPERNON COURVILLE HBC HB CORPO DREUX VERNOUILLET HB CORPO DISTRICT CHARTRAIN HBC VALLEE D'AVRE ASHB BREZOLLES	174 212 97 197 203 191 65 192 136 188 110 119 91 136 84	114 149 69 132 93 101 39 129 101 143 80 104 74 78	60 63 28 65 110 90 26 63 35 45 30 15 17	174 212 97 138 203 176 65 192 136 188 110 119 91 136 84	43 55 9 30 34 21 12 65 41 44 34	23 34 3 7 33 21 6 18 20 6 13	26 33 26 31 18 31 13 27 27 38 26 29	14 19 3 10 37 33 10 23 16	28 38 31 18 21 33 14 23 16 56 17	8 3 14 17 26 29 3 11 18 14 14 13 2	5 7 1 9 7 6 12 3 2 3 3 6 3	9 5 6 1 6 1 2 8 3 4 3 7 6	1 1 1			12 15 2 1 13 13 14 3 3	6 2 2 8 8 5 2 12			1	13	1		42 1
CO VERNOUILLET OC CHATEAUDUN NOGENT PERCHE HB CHB AUNEAU MSD CHARTRES HB PERCHE SENONCHOIS HB UP ILLIERS HB ES NOGENT LE ROI A EPERNON COURVILLE HBC HB CORPO DREUX VERNOUILLET HB CORPO DISTRICT CHARTRAIN HBC VALLEE D'AVRE ASHB BREZOLLES FJ CHAMPHOL HB	174 212 97 197 203 191 65 192 136 188 110 119 91 136 84	114 149 69 132 93 101 39 129 101 101 143 80 104 74 44 110	60 63 28 65 110 90 26 63 35 45 45 17 58 40	174 212 97 138 203 176 65 192 136 188 110 119 91 136 84	43 55 9 30 34 21 12 65 41 44 34	23 34 3 7 33 21 6 18 20 6 13	26 33 26 31 18 31 13 27 27 27 38 26	14 19 3 10 37 33 10 23 16	28 38 31 18 21 33 14 23 16 56 17	8 3 14 17 26 29 3 11 18 14 14	5 7 1 9 7 6 12 3 2 3 3 6 3 11	9 5 6 1 6 1 2 8 3 4 3 7 6 5 5	1 1 1			12 15 2 1 13 13 14 3	6 2 2 8 8 5 2 12			1	13	1		42 1
CO VERNOUILLET OC CHATEAUDUN NOGENT PERCHE HB CHB AUNEAU MSD CHARTRES HB PERCHE SENONCHOIS HB UP ILLIERS HB ES NOGENT LE ROI A EPERNON COURVILLE HBC HB CORPO DREUX VERNOUILLET HB CORPO DISTRICT CHARTRAIN HBC VALLEE D'AVRE ASHB BREZOLLES FJ CHAMPHOL HB STADE LOUPEEN	174 212 97 197 203 191 65 192 136 188 110 119 91 136 84 186	114 149 69 132 93 101 39 129 101 143 80 104 74 78 44 110	60 63 28 65 110 90 26 63 35 45 30 15 17 58 40 76	174 212 97 138 203 176 65 192 136 188 110 119 91 136 84 186	43 55 9 30 34 21 12 65 41 44 34 22 28 28	23 34 3 7 33 21 6 18 20 6 13 11 26 16 2	26 33 26 31 18 31 13 27 27 38 26	14 19 3 10 37 33 10 23 16 27 5 37	28 38 31 18 21 33 14 23 16 56 17 18 3 3 3	8 3 14 17 26 29 3 11 18 14 14 13 2	5 7 1 9 7 6 12 3 2 3 3 6 3 11	9 5 6 1 1 2 8 3 4 3 7 7 6 5 4	1 1 1			12 15 2 1 13 13 14 3 3 3 8	6 2 2 8 8 5 2 12			1	13	1		42 1
CO VERNOUILLET OC CHATEAUDUN NOGENT PERCHE HB CHB AUNEAU MSD CHARTRES HB PERCHE SENONCHOIS HB UP ILLIERS HB ES NOGENT LE ROI A EPERNON COURVILLE HBC HB CORPO DREUX VERNOUILLET HB CORPO DISTRICT CHARTRAIN HBC VALLEE D'AVRE ASHB BREZOLLES FJ CHAMPHOL HB STADE LOUPEEN HB CUB DE LA BEAUCE D'ORGERES	174 212 97 197 203 191 65 192 136 188 110 119 91 136 84 186 19	114 149 69 132 93 101 39 129 101 143 80 104 74 78 44 110 13 52	60 63 28 65 110 90 26 63 35 45 30 15 17 58 40 76 6	174 212 97 138 203 176 65 192 136 188 110 119 91 136 84 186	43 55 9 30 34 21 12 65 41 44 34 22 28 28 10 24	23 34 3 7 33 21 6 18 20 6 13 11 26 16 2 14	26 33 26 31 18 31 13 27 27 38 26	14 19 3 10 37 33 10 23 16 23 27 5 37	28 38 31 18 21 33 14 23 16 56 17 18 3 3 3 19	8 3 14 17 26 29 3 11 18 14	5 7 1 9 7 6 12 3 2 2 3 3 3 11 3 3	9 5 6 1 1 2 8 3 4 3 7 6 6 5 5	1 1 1			12 15 2 1 13 14 3 3 3 8 8	6 2 2 8 8 5 2 12			1	13	1		42 1
CO VERNOUILLET OC CHATEAUDUN NOGENT PERCHE HB CHB AUNEAU MSD CHARTRES HB PERCHE SENONCHOIS HB UP ILLIERS HB ES NOGENT LE ROI A EPERNON COURVILLE HBC HB CORPO DREUX VERNOUILLET HB CORPO DISTRICT CHARTRAIN HBC VALLEE D'AVRE ASHB BREZOLLES FJ CHAMPHOL HB STADE LOUPEEN HB CLUB DE LA BEAUCE D'ORGERES VOVES HB	174 212 97 197 203 191 65 192 136 188 110 119 91 136 84 186	114 149 69 132 93 101 39 129 101 143 80 104 74 78 44 110 52 54	60 63 28 65 110 90 26 63 35 45 30 15 17 58 40 76 6 28	174 212 97 138 203 176 65 192 136 188 110 119 91 136 84 186 19 9	43 55 9 30 34 21 12 65 41 44 34 22 28 28	23 34 3 7 33 21 6 18 20 6 13 11 26 16 2	26 33 26 31 18 31 13 27 27 38 26	14 19 3 10 37 33 10 23 16 27 5 37	28 38 31 18 21 33 14 23 16 56 17 18 3 3 3	8 3 14 17 26 29 3 11 18 14 14 13 2	5 7 1 9 7 6 12 3 2 2 3 3 6 6 3 3 3	9 5 6 1 1 2 8 3 4 3 7 6 5 5 4 4 3 4 4 4 4 4 4 6 6 6 6 6 7	1 1 1			12 15 2 1 13 13 14 3 3 3 8	6 2 2 8 8 5 2 12	71	17	1	13	1		42 1
CO VERNOUILLET OC CHATEAUDUN NOGENT PERCHE HB CHB AUNEAU MSD CHARTRES HB PERCHE SENONCHOIS HB UP ILLIERS HB ES NOGENT LE ROI A EPERNON COURVILLE HBC HB CORPO DREUX VERNOUILLET HB CORPO DISTRICT CHARTRAIN HBC VALLEE D'AVRE ASHB BREZOLLES FJ CHAMPHOL HB STADE LOUPEEN HB CLIB DE LA BEAUCE D'ORGERES VOVES HB AS LEG'HAND	174 212 97 197 203 191 65 192 136 188 110 119 91 136 84 186 19 80 77	114 149 69 132 93 101 39 129 101 143 80 104 74 78 44 110 13 52 54	60 63 28 65 110 90 26 63 35 45 30 15 17 58 40 76 6 6	174 212 97 138 203 176 65 192 136 188 110 119 91 136 84 186 19 80 777	43 55 9 30 34 21 12 65 41 44 34 22 28 28 10 24	23 34 3 7 33 21 6 18 20 6 13 11 26 16 2 14	26 33 26 31 18 31 13 27 27 38 26	14 19 3 10 37 33 10 23 16 23 27 5 37	28 38 31 18 21 33 14 23 16 56 17 18 3 3 3 19	8 3 14 17 26 29 3 11 18 14	5 7 1 9 7 6 12 3 2 2 3 3 3 11 3 3	9 5 6 1 1 2 8 3 4 3 7 6 6 5 5	1 1 1			12 15 2 1 13 14 3 3 3 8 8	6 2 2 8 8 5 2 12	71	17	1	13	1		42 1
CO VERNOUILLET OC CHATEAUDUN NOGENT PERCHE HB CHB AUNEAU MSD CHARTRES HB PERCHE SENONCHOIS HB UP ILLIERS HB ES NOGENT LE ROI A EPERNON COURVILLE HBC HB CORPO DREUX VERNOUILLET HB CORPO DISTRICT CHARTRAIN HBC VALLEE D'AVRE ASHB BREZOLLES FJ CHAMPHOL HB STADE LOUPEEN HB CLUB DE LA BEAUCE D'ORGERES VOVES HB AS LEG'HAND AS CORA DREUX	174 212 97 197 203 191 65 192 136 188 110 119 91 136 84 186 19 80 77 11	114 149 69 132 93 101 39 129 101 143 80 104 74 44 110 13 52 54 5	60 63 28 65 110 90 26 63 35 45 30 15 17 58 40 76 6 6 28 23 6	174 212 97 138 203 176 65 192 136 188 110 119 91 136 84 186 19 80 77	43 55 9 30 34 21 12 65 41 44 34 22 28 28 10 24	23 34 3 7 33 21 6 18 20 6 13 11 26 16 2 14 11	26 33 26 31 18 31 13 27 27 38 26	14 19 3 10 37 33 10 23 16 23 27 5 37	28 38 31 18 21 33 14 23 16 56 17 18 3 3 3 19	8 3 14 17 26 29 3 11 18 14	5 7 1 9 7 7 6 12 3 2 3 3 3 3 3 11 3 3 3	9 5 6 1 1 2 8 3 3 4 3 7 6 5 5 4 4 4 6	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1			12 15 2 1 13 14 3 3 3 8	6 2 2 8 8 5 2 12	71	17	1	13	1		42 1
CO VERNOUILLET OC CHATEAUDUN NOGENT PERCHE HB CHB AUNEAU MSD CHARTRES HB PERCHE SENONCHOIS HB UP ILLIERS HB ES NOGENT LE ROI A EPERNON COURVILLE HBC HB CORPO DREUX VERNOUILLET HB CORPO DISTRICT CHARTRAIN HBC VALLEE D'AVRE ASHB BREZOLLES FJ CHAMPHOL HB STADE LOUPEEN HB CLUB DE LA BEAUCE D'ORGERES VOVES HB AS LEG'HAND AS CORA DREUX TREMBLAY HB	174 212 97 197 203 191 65 192 136 188 110 119 91 136 84 186 19 80 77 11 11	114 149 69 132 93 101 39 129 101 143 80 104 74 78 44 110 13 52 54 9 9	60 63 28 65 110 90 26 63 35 15 17 58 40 76 6 6 28 23 6 2	174 212 97 138 203 176 65 192 136 188 110 119 91 136 84 186 19 80 77	43 55 9 30 421 12 65 44 34 22 28 28 10 24 32	23 34 3 3 21 6 18 20 6 13 11 11 26 16 2 14 11	26 33 26 31 18 31 13 27 27 38 26	14 19 3 10 37 33 10 23 16 23 27 5 37	28 38 31 18 21 33 14 23 16 56 17 18 3 3 3 19	8 3 14 17 26 29 3 11 18 14	5 7 1 9 7 6 6 12 3 2 2 3 3 3 11 3 3 3 2 2 2 2 3	9 5 6 1 1 2 8 3 4 3 7 6 5 5 4 4 3 4 4 4 4 4 4 6 6 6 6 6 7	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1			12 15 2 1 13 14 3 3 3 8 8	6 2 2 8 8 5 2 12	71	17	1	13	1		9 (
CO VERNOUILLET OC CHATEAUDUN NOGENT PERCHE HB CHB AUNEAU MSD CHARTRES HB PERCHE SENONCHOIS HB UP ILLIERS HB ES NOGENT LE ROI A EPERNON COURVILLE HBC HB CORPO DREUX VERNOUILLET HB CORPO DISTRICT CHARTRAIN HBC VALLEE D'AVRE ASHB BREZOLLES FJ CHAMPHOL HB STADE LOUPEEN HB CLUB DE LA BEAUCE D'ORGERES VOVES HB AS LEG'HAND AS CORA DREUX TREMBLAY HB HBC BONNEVALAIS	174 212 97 197 203 191 65 192 136 188 110 119 91 136 84 186 19 80 77 11 11 34	114 149 69 132 93 101 39 129 101 143 80 104 74 78 44 110 13 52 54 5 9 21	60 63 28 65 110 90 26 63 35 45 45 17 58 40 76 6 28 23 6	174 212 97 138 203 176 65 192 136 188 180 110 119 91 136 84 186 19 80 77 111 111	43 55 9 30 34 21 12 65 41 44 34 22 28 28 10 24	23 34 3 7 33 21 6 18 20 6 13 11 26 16 2 14 11	26 33 26 31 18 31 13 27 27 38 26	14 19 3 10 37 33 10 23 16 23 27 5 37	28 38 31 18 21 33 14 23 16 56 17 18 3 3 3 19	8 3 14 17 26 29 3 11 18 14	5 7 1 9 7 6 6 12 3 2 3 3 6 6 3 3 3 3 11 11 3 3 2 2	9 5 6 1 1 2 8 3 4 4 3 3 7 6 5 4 4 4 6 1 1	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1			12 15 2 1 13 14 3 3 3 8	6 2 2 8 8 5 2 12	71	17	1	13	1		42 1
CO VERNOUILLET OC CHATEAUDUN NOGENT PERCHE HB CHB AUNEAU MSD CHARTRES HB PERCHE SENONCHOIS HB UP ILLIERS HB ES NOGENT LE ROI A EPERNON COURVILLE HBC HB CORPO DREUX VERNOUILLET HB CORPO DISTRICT CHARTRAIN HBC VALLEE D'AVRE ASHB BREZOLLES FJ CHAMPHOL HB STADE LOUPEEN HB CLUB DE LA BEAUCE D'ORGERES VOVES HB AS LEG'HAND AS CORA DREUX TREMBLAY HB	174 212 97 197 203 191 65 192 136 188 110 119 91 136 84 186 19 80 77 11 11	114 149 69 132 93 101 39 129 101 143 80 104 74 78 44 110 13 52 54 9 9	60 63 28 65 110 90 26 63 35 15 17 58 40 76 6 6 28 23 6 2	174 212 97 138 203 176 65 192 136 188 110 119 91 136 84 186 19 80 77	43 55 9 30 421 12 65 44 34 22 28 28 10 24 32	23 34 3 3 21 6 18 20 6 13 11 11 26 16 2 14 11	26 33 26 31 18 31 13 27 27 38 26	14 19 3 10 37 33 10 23 16 23 27 5 37	28 38 31 18 21 33 14 23 16 56 17 18 3 3 3 19	8 3 14 17 26 29 3 11 18 14	5 7 1 9 7 6 6 12 3 2 2 3 3 3 11 3 3 3 2 2 2 2 3	9 5 6 1 1 2 8 3 3 4 3 7 6 5 5 4 4 4 6	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		0	12 15 2 1 13 14 3 3 8 8 2 1	6 2 2 8 8 5 2 12	71	17	1		1	0	9 (

	Total	М	F	Total Comp	-12 M	F	12/1 M	.6 F	+1	6 F	Di M	r F	BI. D	F	Bl. 3	J F	Loisi	rs F	Cor	ро	i	ndfit F	1	landens	Ever M	nementiel F
US LA CHATRE	128	69	59	106	15	27	6	17	20	1	2	5					12	1							1	.4
AC ISSOUDUN HB	465	270	195	221	34	14	29	28	43	28	16	4	2				7	3			1	L :	12		13	8 10
US ARGENTON HB	129	94	35	129	36	9	28	11	19	2	2	3					9	7					3			
AS LEVROUX-VALENCAY	67	30	37	67	8	8	1	14	20	13	1	2														}
EB ARDENTES	131	81	50	101	13	6	21	12	29	14	2	1					3								1	.3 1
HANDBALL BERRY CLUB	48	29	19	48	5	7		6	16		2	4					6	2								
HBC LE BLANC	61	54	7	61	14		19		14		2	2					5	5								
ASPTT CHATEAUROUX 36	207	133	74	207	31	10	47	25	38	30	4	4	1				12	5								
US MONTIERCHAUME	32	16	16	32				1	15	11		2				1	1	1								
HBC AMBRAULT	18	8	10	13	6	3		1		- 1		2	1	1											-	2
COMITE DE L'INDRE	0	0	0	0																						
TOTAL COMITE 36	1 286	784	502	985	162	84	151	115	214	99	31	29	3	1	0	1	55	24	0	0	1		15	0 :	0 16	7 13
											,															
US JOUE LES TOURS HB	514	339	175	440	102	26	72	59	55	38	16	9	1	}	:	-	17	12	-			1	-	23	10 5	3 2
NAZELLES NEGRON HBC	159	124	35	159	41	15	41	5	34	10	8	5					-				1	1				1
BLERE VAL DE CHER HB	769	447	322	343	75	33	54	40	73	25	8	6	2	2			14	11			_				22	1 20
HBC VOUVRILLON	179	125	54	179	49	15	34	15	24	16	-	2	4		- :		14	6			1		1			1 -0.
AZAY VERETZ HB	188	129	59	188	39	6	30	11	36	25	7	3	- 1	- 	-		17	5			_	1	9		1	1
HBC ST MARTINOIS	54	36	18	54	8	1	30		15	13	- 1	2	1	-	-		12	2			_	1	-		-1	
USE AVOINE BEAUMONT	152	106	46	152	47	12	27	16	26	15	6	2	-	-	-						<u> </u>	1	+		1	
HB SAINTE MAURE	145	96	49	145	33	10	33	18	20	13	2	4		-			8	4			1	1	_		_	1
TOURS HB37	160	109	51	160	30	6	32	10	29	16	4	1		-	-		14	18			<u> </u>	1	+		-	-
CHAMBRAY TOURAINE HB	395	223	172	395	56	42	51	59	61	53	33	12	4	_	-	1	18	5			-	1	_		+	1
LOCHES AC HB	143	110	33	143	46	12	32	6	19	33	6	6	4	-	-	- 1	7	9			-	1	-			
EVEIL SPORTIF DU VAL DE L'INDRE	213	164	49	213	67	14	48	3	24	6	4	1	2	-	-		19	4				+ -	21	-	+	-
SAINT AVERTIN SPORTS	344	251	93	344	105	9	53	38	58	26	11	8	1	_	-		23	12			-	+	21	-	+	_
	47	29			105	9	11	1			5	1	1	-	-		23	12				+	-	- i -	-	_
ASPR SECTION HB	237	157	18 80	47 193		25	29	11	13 18	16 9	3	1	-	-	-		20	4					10	-		24 21
LANGEAIS CINQ MARS HB					62	25		11)	18	9			<u> </u> _	-	-	-						1	10	-		:4 2
HB CASTELRENAUDAIS	76 61	62 47	14 14	76	18 30	7	29 1	2			1	1				-	11	8				1	-	_	-	-}
HB GATINE CHOISILLES	119		52	61		27							-	-				8				+		-	+	
ATHEE HB		67		119	26	1	21	8	17		3	8		1	-		17	2			₩	1		-		_
PREUILLY HBC	38	29	9 43	38	3				17			5	-	-							\vdash	1	-	-		-
ST CYR TOURAINE AGGLOMERATION HB	330	287		330	69	9	104	23	85		14	2	1	1	-		14	5			-	1	3	-	- 1	-
CHATEAU LA VALLIERE HB	134	87	47	134	33	14	25	14	17	10	2	4			-		10	5			-	1	-	-		-
CO BEAUMONT LA RONCE	13	10	3	13							1				-		9	3			-	1	-			
METTRAY HBC	35	31	4	35	6	3	-	-	22	-	3	1		_	-				_		₩	+			-	_
HB AMBOISE	44	32	12	44	20	7		-			1	1					11	4			—	1				1
HB LOISIR 37	3	3	0	3									3									1				
COMITE DE L'INDRE ET LOIRE	48	35	13	0						- 1											<u> </u>	1	_			1
TOTAL COMITE 37	4 600	3 135	1 465	4 008	965	299	735	340	646	291	143	86	19	4	0	1	270	131	0	0	1		43	23	11 33	3 259
			2.12	251				227	'		- 1	-:		,	-	-	10	441								
US VENDOME HB	803	460	343	364	116	66	44	32	43	6	9}	5	- 1		-	-	13	11			1		18	-	23	4 20
FL SAINT AIGNAN HB	62	53	9	62	13	1	14		19	- 10	-	1	1				6	7			₩	1	1		- (
AC ROMORANTIN HB	161	82	79	161	20	16	24	36	23	18	3				-		12	9				1	-			
A SALBRIS SPORT HB	56	52	4	56	8	1	18	1	25	- 10	1	2									-		-			
US SELLE/CHER HB	173	106	67	173	23	14	40	12	23	18	4	7					15	8			1	4	8			
CFHB FRESNES	13	9	4	13	1		3	1	4	1	1	2										-	-		- 1	_
HC BLAISOIS	281	204	77	260	60	18	70	22	40	23	10	11					4	2			!	1	_		2	:0
LES DRAGONS DE ST GEORGES HB	34	24	10	34	16	4					1						7	6			!	1	-		-	
HBLOISIR 41	87	55	32	4							1		2	1								1	-		5	2 3
HBC ONZAIN	68	58	10	68	13		27	3	9	1	1	1					8	5			 	1	_			1
HBC MONTOIRE	89	38	51	89	8	13	8	13		16	1	1	- 1				21	8				1				
HB VAL DE BEUVRON	71	59	12	71	24	5	13		14		2	3					6	4			—	1				
ACTIVITE POUR TOUS SOLOGNE DES ETANGS	40	34	6	40	7	2	20	3	1		- 1						6	1			<u> </u>	1	1			
AHB MUIDOIS	24	17	7	24	14	2	2	3			1	2									<u> </u>					
COMITE DU LOIR ET CHER	4	2	2	4							2	2									<u> </u>				1	-
TOTAL COMITE 41	1 966	1 253	713	1 423	323	142	283	126	201	83	37	37	3	13	0	0	98	61	0	0		2	26	0	0 30	6 23

	Total	М	F	Total	-12	2	12/16	5	+16		Dii	r	BI. D)	Bl. J	Loi	sirs	Со	rpo	Har	ndfit	Hand	dens	Evenei	mentiel
				Comp	М	F	М	F	м	F	М	F	М	F	м Е	М	F	М	F	М	F	М	F	М	F
CJF FLEURY LOIRET HB	812	335	477	268	18	73		74	3	26	25	21	2	1	5	14	6							268	276
CSM SULLY SUR LOIRE HB	200	149	51	200	46	20	43	12	44	14	4	3	1			11	2								
US ORLEANS HB	2 040	1 108	932	271	61	27	66	15	51	13	9	4			1	16	7						1	904	865
USM MONTARGIS HB	137	34	103	137	18	37		34		15	13	7				3	10								
HBC GIEN LOIRET	548	356	192	248	54	21	59	24	44	3	8	13				14	2				1	4	1	173	127
EC ORLEANS / ST HILAIRE HB	182	120	62	182	51	27	33	12	28	20	7	2	1	1											
JARGEAU SPORT HB	195	132	63	195	58	18	27	10	38	30	8	5	- 1									1			
USM SARAN HB	268	256	12	268	85	2	61		69		21	7				20	3								
US LA FERTE HB	181	175	6	181	68	2	31		44		8	1				24	3								
HBC PITHIVIERS	182	104	78	182	37	31	32	29	19	11	3	5	- 1			13	2								
HBC CHATEAU-RENARD	134	92	42	134	31	8	26	12	27	15	4	2				4	5								
J3 AMILLY HANDBALL	129	97	32	129	32	14	39	15	23	1	3	2													
AS CHEVILLY	101	48	53	101	30	20	2	13		18	1	2				15									
HBC LORRIS	90	65	25	90	26	6	11	9			2	4				26	6								
HBC SAINT DENIS EN VAL	112	82	30	112	25	14	21	9	29	1	5	2	- 1	1		2	3								
HBC MALESHERBES	107	86	21	107	25	13	25	2	23	4		1				13	1								
HB 45 LOISIR	30	17	13									1		2										17	10
SMOC ST JEAN DE BRAYE HB	430	263	167	284	55	21	59	27	37	35	9	4	1			24	7					3	2	75	71
AOCO HB BAZOCHES	115	74	41	115	48	31	13	5	2		4	2				7	3								
ESCALE ORLEANS	117	84	33	117	33	12	14	10	33	11	1		2			1									
AS TRAINOU HB	105	58	47	105	30	18	1	11	19	14		4	1			7									
OUZOUER SUR LOIRE HB	459	271	188	152	21	19	27	13	45	19	6	2	1											172	135
BEAUGENCY HB	215	172	43	215	52	11	47	2	37	19	10	4				17	2				3	9	2		
ST PRYVE OLIVET HB	191	185	6	191	45	3	47		58		11	1	1			23	2								
AGGLOMERATION MONTARGIS HBA	116	100	16	115	18		33		37	1	3	6	1	1	1	6	8							1	
SLC CHATILLON COLIGNY	13	10	3	13												10	3								
VAL SOLOGNE HANDBALL FEMININ	56	10	46	56		11		13		13	5	1	2			2				1	. 8				
C S C HANDBALL BRIARE	69	44	25	69	5	1	15	7	20	16	4	1													
AGGLOMERATION MONTARGIS HBA EDUCATIO	33	29	4	33	29	1		- 1		- 1		3													
ES GATINAISE	40	31	9	40	19	3	9	5			3	1													
HBC ST J'HANDBLANC	48	34	14	35	14	2		6				1				11	1							9	4
ARGONNE ORLEANS HB	59	8	51	59	4	25		24		1			4	2											
CLERY HB	20	18	2	20	4	1	2		2					1		10									
ASCOUX SPORT HB	13	7	6	13	4	6							3												
CHATILLON/LOIRE HB	20	9	11	20	6	9		-			1	2	2												
AS PUISEAUX HB	15	10	5	15	8	4		-			1	1	1												
COMITE DU LOIRET	2	1	1	2					1			1													
TOTAL COMITE 45	7 584	4 674	2 910	4 477	1 060	511	743	393	733	299	179	116	22	9	7 (293	76	0	0	1	12	17	6	1 619	1 488
Ligue du Centre	9	5	4	9				-	1		4	4													

TOTAL GENERAL		21 674	14 004	7 670	16 488	3 726	1 618	2 795	1 438	2 732	1 144	628	434	68	21	7	2 1 0)12	442	187	39	7	128	42	18 2 800	2 386
---------------	--	--------	--------	-------	--------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-----	-----	----	----	---	-------	-----	-----	-----	----	---	-----	----	----------	-------

LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE DE HANDBALL

FINANCES - Sommaire

ASSEMBLEE GENERALE DU 9 JUIN 2018 ORLEANS LA SOURCE

1ère partie

- Rapport Financier
- Rapport Moral du trésorier
- Rapport des Commissaires aux Comptes
- Résultat de l'Exercice 2017
 - o Compte de fonctionnement au 31/12/17
 - Bilan au 31/12/17
 - o Annexes au Bilan et au Compte de Résultat
- Propositions de Résolution

2ème partie

- Projet de Budget 2018
- Tarifs pour la Saison 2018/2019

RAPPORT FINANCIER

Nous sommes revenus sur une année normale de gestion, plus de décalage et lisibilité améliorée.

Nous passons sur un résultat positif de 60 856 € . Notre plan d'action s'avère conforme à nos souhaits :

- Plus de clubs (13)
- Plus de licenciés ...

Ce qui dégage une plus value de 24300€ sur le seul poste licence.

Le travail de fourmi sur le suivi des dossiers de subvention a permis de récupérer 25 500 € sur les dossiers AGEFOS en attente ou incomplets .

Il convient de noter en plus la subvention ERAMUS de 11 400€ qui équilibre le déplacement du pôle contrairement aux années passées.

Sur l'organisation des manifestations, Intercomités, Golden League et autres, nous arrivons à équilibrer avec un léger plus.

Il convient de poursuivre nos efforts de création de clubs et surtout veiller à ne pas en perdre.

Le Trésorier : François MEDIAVILA

RAPPORT MORAL

Sur l'exercice 2017, nous arrivons à un bénéfice de 60 856 €,

Ce résultat sera affecté au fonds de réserve afin de financer l'achat du local sur SARAN

Il semble donc que la poussée du nombre de licenciés dans un premier temps puis de celle des clubs porte ses fruits. C'est indispensable avec la disparition de la part formation du CNDS (Moins 42 000 €) et des autres baisses qui se montrent à l'horizon.

Restons vigilant

Le Trésorier : François MEDIAVILA

Ligue du Centre de Handball

	CHARGES	2017	2016
60	ACHATS	424 341 €	394 750 €
60110	Licences FFHB	338 180 €	266 243 €
60120	Bulletins-Documentations FFHB	13 640 €	13 310 €
60130	Affiliations FFHB	10 300 €	9 270 €
60170	Mutations FFHB	31 416 €	45 915 €
60180	Droits de Formation	2 429 €	2 406 €
60181	Droits Engagements	2 350 €	2 350 €
60512	Alarme Siège LCHB	634 €	634 €
60514	Mat/Equip Local Ligue Fleury		0€
60610	Eau-Gaz-Electricité	3 113 €	3 138 €
60630	Fournitures Entretien&Petit Equip.	812€	367€
60640	Fournitures Administratives	4 388 €	3 204 €
60681	Fournitures & Matériel sportif	14 716 €	40 355 €
60684	Pharmacie - Médical Pôles	374€	872 €
60685	Matériel & Fournitures de Promotion	1 991 €	6 686 €
61	SERVICES EXTERIEURS	38 024 €	29 302 €
61311	Location Local Ligue Fleury	11 634 €	11 598 €
61312	Location Garage Ligue Fleury	600€	600€
61320	Location Salles	72 €	400 €
61330	Location Véhicules		430 €
61350	Location E.Diatonis Orange	1 630 €	1 630 €
61400	Charges Locatives & Copropriétés	217€	225€
61520	Entretien Immobiliers	5 613 €	3 582 €
61540	Entretien Réparation Véhicules	6 570 €	1 947 €
61560	Entretien & Maintenance Matériels	3 074 €	2 947 €
61600	Assurances	8 615 €	5 943 €
61800	Divers - Documentations	8 013 €	0€
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	512 541 €	338 668 €
62110	Personnel Extérieur LCHB	512 541 €	12 387 €
62110		3 295 €	2 922 €
	Cher Emploi Animation		
6213	Divers Prestataires	388€	941 €
62260	Honoraires	42 569 €	43 812 €
62330	Actions de Promotion (intercom-Mondial-Golden league	277 202 €	62 674 €
62340	Coupes - Récompenses	1 743 €	1 037 €
62400	Frais de Transport Pôles	15 224 €	15 422 €
62510	Frais de Déplacements	51 361 €	56 384 €
62512	Déplac. & Héberg. Sportifs	61 757 €	83 577 €
62520	Déplacements Arbitres	9 351 €	11 709 €
62530	Péréquations Sportives	24 038 €	24 649 €
62540	Déplac-Héberg-Repas	18 162 €	15 939 €
62610	Timbres & Frais Postaux	851€	1 494 €
62620	Frais télécom	5 951 €	5 120 €
62700	Frais Bancaires	304 €	190 €
62830	Cotisations Associations	345 €	413 €
63	IMPOTS & TAXES	8 198 €	6 971 €
63100	Taxe sur Salaires	1 295 €	03/1€
63330	Formation Continue	2 210 €	2 071 €
63500		4 693 €	4 900 €
	Autres Impôts		
64	CHARGES DU PERSONNEL	368 722 €	343 948 €
64100	Salaires	266 151 €	249 526 €
6412	Congés Payés	9 801 €	7 872 €
64510	Cotisations Urssaf	54 367 €	50 379 €
64520	Cotisations Chorum Prévoyance	1 581 €	1 553 €
64530	Cotisations Réunica Retraite	16 789 €	15 780 €
64540	Cotisations Pôle Emploi	11 145 €	10 605 €
6458	Complémentaire Santé	2 999 €	2 773 €
6471	Service Civique	1 781 €	2 609 €
64750	Médecine du Travail	892€	277€
64780	Le Chèque Déjeuner	3 215 €	2 573 €
65	CHARGES DIVERSES GEST.COUR.	120 282 €	132 404 €
65400	Pertes/Créances Irrecouvrables	4 351 €	1 890 €
65800	Charges Diverses Gest.Cour.	2€	146€
65810	Aide à la Formation	115 928 €	130 368 €
65810	CHARGES EXCEPTIONNELLES	38 821 €	8 418 €
6715			8 418 € 6 018 €
	Subvent Accordées	38 821 €	
672	Charges/Excercices Antérieures	25.022.5	2 400 €
68	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	35 932 € 29 226 €	19 379 € 19 379 €
68112	Dotations Organism		
68174	Dotations Créances	6 706 €	0 €
r	Total Chauses	4 5 4 5 0 5 4 5	1 272 040 0
	Total Charges	1 546 861 €	1 273 840 €
_			

	PRODUITS	2017	2016
70	VENTES	945 361 €	736 580 €
70110	Licences	532 597 €	437 254 €
70120	Documentations - FFHB	10 945 €	11 410 €
70130	Affiliations	19 217 €	18 272 €
70151	Aide au Développement	6 741 €	6 862 €
70170	Mutations	77 800 €	67 627 €
70180	Droit de Formation	29 633 €	22 042 €
70410	Bulletins Info	11 245 €	11 440 €
70420	Frais Secretariat	5 400 €	5 176 €
70620	Droits d'Arbitrages	28 187 €	30 786 €
70640	Droits Engagements	70 190 €	69 280 €
70810	COC - Amendes	5 600 €	7 945 €
70820	Péréquations Sportives	24 038 €	24 629 €
70830	Prestations Stages Eté		0€
70831	Participation - Remboursement	112 977 €	23 858 €
70885	Matériel Sportif	10 792 €	0€
74	SUBVENTIONS	405 887 €	360 987 €
74100	DRJS BOP SPORT	15 100 €	20 500 €
74200	CNDS	148 033 €	124 000 €
74300	Subventions FFHB	92 424 €	92 624 €
74400	Conseil Régional	124 888 €	117 163 €
74600	Subventions Ville d'Orléans	1 000 €	6 700 €
74700	Conseil Départemental	13 000 €	0€
74900	Subvention ERAMUS		0€
75	PRODUITS DIVERS GESTION COUR.	32 €	1 315 €
75800	Produits Divers Gestion. Cour	32€	1 315 €
76	PRODUITS FINANCIERS	1 724 €	719€
76100	Produits Financiers	1 724 €	719€
77	PRODUITS EXCEPTION. DE GESTION	12 392 €	13 006 €
77520	Produits/Immobilisations corporelles	0€	5 000 €
77700	Quote Part des Subv d'investissements	12 392 €	8 006 €
78	REPRISES SUR PROVISION	0€	24 214 €
78174	Reprises sur Créances	0€	24 214 €
78750	Reprises sur prov/Risques charges	0€	
79	TRANSFERT DE CHARGES	242 322 €	77 077 €
79100	Remboursement FFHB	146 055 €	18 324 €
79110	Divers Rembt	9 480 €	2 301 €
79131	Remboursement CREPS	25 792 €	25 205 €
79132	Remboursement AGEFOS	32 120 €	6 537 €
79133	Remboursement CROS Centre	2 277 €	1 482 €
79140	DRFIP - Emploi Avenir et Sce Civique	26 597 €	23 228 €
,5210	p.sor. or occ on que	20007 0	23 220 0
	Total Produits	1 607 718 €	1 213 898 €
_			
	Résultat Exercice 2017		60 856 €
-			
	Résultat Exercice 2016	-59 942 €	

LIGUE DU CENTRE VAL DE LOIRE DE HANDBALL

BILAN DE L'ANNEE 2017

SITUATION DEFINITIVE AU 31 DECEMBRE 2017

ACTIF		TOTAL 31.12.17 12 mois	TOTAL N-1 12 mois	PASSIF		TOTAL 31.12.17 12 mois	TOTAL N-1 12 mois
ACTIF IMMOBILISE		106 101 €	113 120 €	CAPITAUX PROPRES		709 791 €	661 327 €
	I des Valeurs nettes						
	ssemen. comptables			FONDS ASSOCIATIFS	83 664 €		83 664 €
i i	2 169 € 103 650 €		110 690 €				
Immos Finances 2 451 €	2 451 €		2 430 €	RESULTAT DE L'EXERCICE	60 856 €		- 59 942 €
				FONDS DE RESERVES	530 089 €		500,004.6
				FONDS DE RESERVES	530 069 €	•	590 031 €
ACTIF CIRCULANT		825 356 €	670 123 €	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	35 182 €		47 574 €
CLUBS DEBITEURS	215 542 €		248 733 €				
				PROVISIONS		-€	- €
Valeurs de PLACEMENT	214 429 €		224 429 €	PROVISIONS POUR RISQUES			
DISPONIBILITES	395 385 €		196 962 €				
LIVRET CREDIT MUTUEL 29	3 633 €		41 592 €	DETTES		406 734 €	298 469 €
COMPTE CREDIT MUTUEL GENERAL 10	1 252 €		154 870 €	DETTES COMITE ET CLUBS	88 670 €		74 024 €
COMPTES CHEQUES DIVERS	500 €		500€	DETTES FOURNISSEURS	245 855 €		161 008 €
CHEQUES A ENCAISSER	- €		- €	DETTES FINANCIERES DIVERSES	-€		- €
DISPONIBILITES	- €		- €	ORGANISMES SOCIAUX	35 909 €		36 938 €
				CONOCO DAVEO	22.222.6		00.400.6
COMPTES DE REGULARISATION AC	rie	255 420 €	247 533 €	CONGES PAYES	36 300 €		26 499 €
		255 420 €		COMPTES DE REGULARISATION PASSIF		70.054.6	70.000.6
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	175 686 €		182 602 €			70 351 €	70 980 €
PRODUITS A RECEVOIR DEBITEURS DIVERS	59 703 € 10 000 €		40 802 € 10 000 €	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE CHARGES A PAYER	39 178 € 31 173 €		47 101 € 23 879 €
					311/3€		
FOURNISSEURS DEBITEURS	10 018 €	¥ ₁	13 171 € 958 €	CREDITEURS DIVERS			-€
PERSONNEL AVANCES	13 €			TOTAL DAGGE		4 400 075 6	4 000 == 0
TOTAL ACTI		1 186 877 €	1 030 776 €	TOTAL PASSIF		1 186 877 €	1 030 776 €

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Faits caractéristiques

L'exercice comporte une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017

. L'exercice précédent comportait une durée de 12 mois.

Règles et méthodes comptables

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels sont établis conformément à la réglementation française en vigueur.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Notes liées à l'actif du bilan

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

Comptes de régularisation : 255 420 €

Ce poste comprend notamment les éléments suivants :

Charges constatées d'avance : 175 686 €
produits à recevoir (subventions, Mutations...) : 59 703 €
débiteurs divers : 10 000 €
Acomptes, Avances versées sur commande : 10 018 €
Personnel avances 13 €

Notes liées au passif du bilan

Capitaux propres : 709 791 €

le résultat de l'exercice : 60 856 €
 la subvention d'investissement : 35 182 €
 Fonds Associatif : 83 664 €
 Fonds de réserve : 530 089 €

Dettes : 406 734€

Les dettes comprennent les postes suivants :

- dettes sur congés payés :	36 300 €
- dettes sur charges sociales :	35 309 €
- dettes Comités et Clubs :	88 670 €
- dettes fournisseurs :	245 855 €

Comptes de régularisation : 70 980 €

Ce poste comprend les éléments suivants :

- produits constatées d'avance (Licences, Subventions):
- charges à payer:
39 178 €
31 173 €

Notes liées au compte de résultat

Faits marquants 2017:

LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE DE HANDBALL

ASSEMBLEE GENERALE DU 9 JUIN 2018 ORLEANS LA SOURCE

COMMISSION DES FINANCES

Nous mettons aux voix de l'Assemblée Générale les résolutions suivantes ;

- 1/Approbation du compte-rendu de l'AG du27 Mai 2017
- 2/ Approbation des comptes arrêtés au 31/12/2017 concernant la période allant du 01/01 au 31/12/2017
- 3/Approbation du rapport moral concernant la période allant du 01/01 au 31/12/2017
- 4/ Approbation du rapport financier et du rapport du Commissaire aux comptes concernant la période allant du 01/01 au 31/12/2017
- 5/ Décision d'affecter le résultat de l'exercice 2017 au fonds de réserve soit 60 856 €

	-	Vote:	Pour :	<i>Contre</i> :	Abstention :
--	---	-------	--------	-----------------	--------------

	CHARGES	2017	2018
60	ACHATS	424 343 €	446 246 €
60110	Licences FFHB	338 180 €	355 000 €
60120	Bulletins-Documentations FFHB	13 640 €	14 000 €
60130	Affiliations FFHB	10 300 €	11 256 €
60170	Mutations FFHB	31 416 €	35 000 €
60180	Droits de Formation	2 429 €	2 400 €
60181	Droits Engagements	2 350 €	2 350 €
60510	Fournitures, Mat, Equip LCHB	624.6	540.0
60512	Alarme Siège LCHB	634€	640 €
60514	Mat/Equip Local Ligue Fleury	24426	2.400.6
60610	Eau-Gaz-Electricité	3 113 €	3 100 €
60630	Fournitures Entretien&Petit Equip.	812 € 4 388 €	1 000 €
60640	Fournitures Administratives		4 000 €
60681	Fournitures & Matériel sportif	14 716 €	15 000 €
60684	Pharmacie - Médical Pôles	374€	500 € 2 000 €
60685 61	Materiel & Fournitures de Promotion SERVICES EXTERIEURS	1 991 € 38 025 €	33 500 €
61311	Location Local Ligue Fleury	11 634 €	14 800 €
61312	· .	600€	14 800 €
61320	Location Garage Ligue Fleury Location Salles	72 €	400€
61330	Location Véhicules	72 €	400 €
61350	Location E.Diatonis Orange	1 630 €	1 630 €
61400	•	217 €	240€
61520	Charges Locatives & Copropriétés Entretien Immobiliers	5 613 €	1 000 €
61540	Entretien Immobiliers Entretien Réparation Véhicules	5 513 €	2 000 €
61560	•	3 074 €	3 000 €
61600	Entretien & Maintenance Matériels Assurances	8 615 €	9 000 €
61800	Divers - Documentations	0€	430€
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	512 541 €	352 500 €
62110	Personnel Extérieur LCHB	0€	0€
62120	Cher Emploi Animation	3 295 €	3 000 €
6213	Divers Prestataires	388€	300€
62260	Honoraires	42 569 €	44 000 €
62330	Actions de Promotion	277 202 €	120 000 €
62340	Coupes - Récompenses	1 743 €	1 500 €
62400	Frais de Transport Pôles	15 224 €	15 000 €
62510	Frais de Déplacements	51 361 €	50 000 €
62512	Déplac. & Héberg. Sportifs	61 757 €	60 000 €
62520	Déplacements Arbitres	9 351 €	10 000 €
62530	Péréquations Sportives	24 038 €	24 000 €
62540	Déplac-Héberg-Repas	18 162 €	17 000 €
62610	Timbres & Frais Postaux	851€	1 000 €
62620	Frais télécom	5 951 €	6 000 €
62700	Frais Bancaires	304 €	300€
62830	Cotisations Associations	345 €	400€
63	IMPOTS & TAXES	8 198 €	8 800 €
63100	Taxe sur Salaires	1 295 €	1 500 €
63330	Formation Continue	2 210 €	2 300 €
63500	Autres Impôts	4 693 €	5 000 €
64	CHARGES DU PERSONNEL	368 721 €	374 600 €
64100	Salaires	266 151 €	270 000 €
6412	Congés Payés	9 801 €	9 900 €
64510	Cotisations Urssaf	54 367 €	55 000 €
64520	Cotisations Chorum Prévoyance	1 581 €	1 600 €
64530	Cotisations Réunica Retraite	16 789 €	17 000 €
64540	Cotisations Pôle Emploi	11 145 €	12 000 €
6458	Complémentaire Santé	2 999 €	3 100 €
6471	Service Civique	1 781 €	2 000 €
64750	Médecine du Travail	892 €	500€
64780	Le Chèque Déjeuner	3 215 €	3 500 €
65	CHARGES DIVERSES GEST.COUR.	120 281 €	100 000 €
65400	Pertes/Créances Irrecouvrables	4 351 €	0€
65800	Charges Diverses Gest.Cour.	2€	0€
65810	Aide à la Formation	115 928 €	100 000 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	38 821 €	0€
67120	Amendes Fiscales & Pénales	0€	0€
6715	Subvent Accordées	38 821 €	
672	Charges/Excercices Antérieures	0€	20.000.01
68	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	35 932 €	20 000 €
68112	Dotations aux Amortissements	29 226 €	20 000 €
68174	Dotations Créances	6 706 €	
	Total Charges	1 546 862 €	1 335 646 €
	i Otal Charges	1 340 602 €	1 333 040 €

	PRODUITS	2017	2018
70	VENTES	945 362 €	850 860 €
70110	Licences	532 597 €	551 360 €
70120	Documentations - FFHB	10 945 €	11 000 €
70130	Affiliations	19 217 €	20 000 €
70151	Aide au Développement	6 741 €	7 000 €
70170	Mutations	77 800 €	70 000 €
70180	Droit de Formation	29 633 €	20 000 €
70410	Bulletins Info	11 245 €	11 000 €
70420	Frais Secretariat	5 400 €	5 500 €
70620	Droits d'Arbitrages	28 187 €	30 000 €
70640	Droits Engagements	70 190 €	70 000 €
70810	COC - Amendes	5 600 €	6 000 €
70820	Péréquations Sportives	24 038 €	25 000 €
70830	Prestations Stages Eté	0€	
70831	Participation - Remboursement	112 977 €	24 000 €
70885	Matériel Sportif	10 792 €	0€
	·		
74	SUBVENTIONS	405 887 €	374 500 €
74100	DRJS BOP SPORT	15 100 €	15 500 €
74200	CNDS	148 033 €	114 000 €
74300	Subventions FFHB	92 424 €	134 000 €
74400	Conseil Régional	124 888 €	100 000 €
74500	Conseil Gdepartemental	13 000 €	
74600	Subventions Ville d'Orléans	1 000 €	1 000 €
	ERAMUS	11 442 €	10 000 €
75	PRODUITS DIVERS GESTION COUR.	32 €	1 500 €
75800	Produits Divers Gestion. Cour	32 €	1 500 €
76	PRODUITS FINANCIERS	1 724 €	986 €
76100	Produits Financiers	1 724 €	986 €
77	PRODUITS EXCEPTION. DE GESTION	12 392 €	14 000 €
771	Produits Exception/Opérations Gestion		
77520	Produits/Immobilisations corporelles	0€	6 000 €
77700	Quote Part des Subv d'investissements	12 392 €	8 000 €
78	REPRISES SUR PROVISION	0€	5 000 €
78174	Reprises sur Créances	0€	5 000 €
78750	Reprises sur prov/Risques charges	3 3	3 000 0
791	TRANSFERT DE CHARGES	242 321 €	88 800 €
79100	Remboursement FFHB	146 055 €	19 000 €
79110	Divers Rembt	9 480 €	4 000 €
79131	Remboursement CREPS	25 792 €	28 000 €
79132	Remboursement AGEFOS	32 120 €	7 800 €
79132	Remboursement CROS Centre	2 277 €	2 000 €
79140	DRFIP - Emploi Avenir et Sce Civique	26 597 €	28 000 €
	Total Produits	1 607 718 €	1 335 646 €
	Résultat Exercice 2017	60 856 €	
	Nesultat Exercite 2017	00 830 €	
	Previsionnel 2	018	0€

TARIFS ADMINISTRATIFS SAISON 2018/2019

1 - AFFILIATION - REAFFILIATION - ABONNEMENTS - AIDE

	TARIF	Abonnement	t	AFFIL	TARIF			TARIF	Rappel
	FFHB	Hand Mag	Approches	FFHB	LCVLHB	Info + WEB	Frais	LCVLHB	tarif 17/18
	18/19		Handball				secretariat	18/19	
Affiliation nouveau club	GRATUIT	65,00€	45,00€	110,00€	- €	- €	- €	110,00€	110,00€
Réaffiliation club nationaux	65,00€	65,00€	45,00€	175,00€	80,00€	65,00€	55,00€	375,00€	460,00€
Réaffiliation club regionaux	65,00€	65,00€	45,00€	175,00€	80,00€	65,00€	55,00€	375,00 €	410,00€
Réaffiliation club départemental	65,00€	65,00€	45,00€	175,00€	80,00€	65,00€	55,00€	375,00 €	360,00€
Réaffiliation club Corpo	65,00€	65,00€	PC	130,00€	- €	- €	10,00€	140,00 €	115,00€
Réaffiliation club dép HBL	65,00€	65,00€	PC	130,00 €	- €	- €	10,00€	140,00 €	125,00€
Réaffiliation club Loisir	50,00€	65,00€	PC	115,00€	- €	- €	10,00€	125,00 €	
Réaffiliation club Jeune (Moins 12)	50,00€	65,00€	PC	115,00€	- €	- €	10,00€	125,00€	125,00€

Aide à la création nouveau club 1ère saison = 500 euros

En ce qui concerne les créations de club, voir le dossier particulier

2 - LICENCES

Le tarif de la part fédérale de la licence, acte par lequel est reconnu le lien juridique entre une personne physique et la fédération, est le même par catégorie de licence et par catégorie d'âge.

ATTENTION

Depuis la saison sportive 2010-2011, une modification importante est apportée à la tarification« assurance »

. En effet, le Code du sport impose de dissocier dans le tarif de l'assurance la part « responsabilité civile (RC) » obligatoire, de la part « inviduelle accident (IA) » facultative. Assurance RC obligatoire Conformément à l'article L 321.1 du Code du Sport, les associations, les sociétés et les fédérations sportives sont dans l'obligation de souscrire pour l'exercice de leur activité des garanties couvrant leur responsabilité civile (RC), celle de leurs proposés salariés ou bénévoles et celles des pratiquants du sport. Assurance IA facultative Les fédérations sportives sont tenues d'informer leurs adhérents de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant l'indi-viduelle accident (IA) – dommages corporels – auxquels leur pratique sportive peut les exposer.

Pour ce faire, la FFHB a souscrit auprès de MMA un contrat d'assurance collectif de base comprenant une adhésion facultative à un régime d'assurance de personnes incluant une assistance conformément à l'article 30.3.2 des règlements généraux de la généraux de la FFHB.

			Dr.							ir.	1	10.
					PART FFHB			PART L	CVLHB		PART CD	TARIF
LIC	ENCES 18/19		Contribution	Part	+	+	TOTAL			TOTAL		Territorial
			Maison	FFHB	Ass RC	Ass IA				FFHB		
			handball							LCVLHB		
LICENCE Pra	tiquant									,		
	Plus de 16	2001 & av	5,00€	23,15€	1,17€	2,08€	31,40 €	15,90€	-1,00 €	46,30€	12,50€	58,80€
Compet	12 - 16 ans	2002-2006	5,00€	13,55€	0,45 €	0,80€	19,80€	15,90€	-1,00€	34,70€	10,25€	44,95€
	Moins 12	2007 et ap	5,00€	9,55€	0,17€	0,23€	14,95€	13,10€	-1,00€	27,05€	8,50 €	35,55€
	Blanche joueur		5,00€	23,15€	1,17 €	2,08€	31,40€	15,90€	-1,00€	46,30€	12,50€	58,80€
	Corpo		5,00€	17,15€	1,17 €	2,08€	25,40€	2,85 €	-1,00€	27,25€	5,00€	32,25€
Non	Loisir		5,00€	17,15€	1,14 €	1,86 €	25,15€	8,85 €	-1,00 €	33,00€	11,00€	44,00€
Compet	Handfit		5,00€	17,15€	1,14 €	1,86€	25,15€	8,85 €	-1,00€	33,00€	11,00€	44,00€
	Handensemble		5,00€	5,55€	0,40 €	0,70€	11,65€	8,35 €	-1,00€	19,00€	11,00€	30,00€
	Babyhand (2 à 5 ans)		5,00€	9,55€	0,17€	0,23€	14,95€	13,10€	-1,00€	27,05€	8,50€	35,55€
LICENCE Dir	igeant											
					PART FFHB			PART L	CVLHB		PART CD	TARIF
			Contribtyion	Part	+	+	TOTAL			TOTAL		Territorial
			Maison	FFHB	Ass RC	Ass IA				FFHB		
			handball							LCVLHB		
	DIRIGEANT		5,00€	11,05€	0,42 €	0,78€	17,25€	11,75€	- 1,00€	28,00€	5,00€	33,00 €
	Blanche Dirigeant		5,00€	11,05€	0,42 €	0,78 €	17,25€	6,75€	- 1,00€	23,00€	5,00€	28,00€
PRATIQUE E	PRATIQUE EVENEMENTIELLE											
					PART FFHB			PART L	CVLHB	TOTAL	PART CD	TARIF
			Contribuyion	Part	+	+	TOTAL			FFHB		Territorial
			Maison	FFHB	Ass RC	Ass IA	A charge			&		
			handball				ffhb			LCVLHB		
	LICENCE Evenementie	elle	- €	- €	0,05€	0,10€	- €	0,20€		0,20€	- €	0,20€

Si le club ne se réaffilie pas la deuxième saison, remboursement de l'aide par le comité

Cette aide sera accordée si et seulement si le club peut se prévaloir de 7 licences compétitives pouvant former une équipe

Le licencié qui souhaite améliorer sa couverture peut souscrire séparément et individuellement une des options complémentaires proposées par MMA, comprenant notamment la garantie du versement d'une indemnité journalière en cas d'incapacité de travail, garantie non comprise dans la formule de base, suivant plusieurs formules (coût annuel)

:• option 1:59 €

; • option 2 : 99 € ;

• option 3:159€;

• option centre de formation (accessible uniquement aux joueurs des centres de formation agréés) : 150 € (option 1), 240 € (option2)

DISPOSITIONS NOUVEAUX CLUBS 17/18

Il convient pour les nouveaux clubs de prendre connaissance des dispositions spéciales de la LCVLHB dans le cadre de l'opération" 140 demain" et de se rapprocher des comités. La LCVLHB a en effet un but, celui de réussir le pari d'atteindre les 140 clubs en 2020-2021 et pour cela le CA a pris de nombreuses dispositions.

Les 20 premières licences 1ère saison gratuites La part assurance et Maison du Handball restent dues

les 20 premières licences 2ème saison remise 50% la part territoriale suit les mêmes décisions

3 - IMPRIMES ADMINISTRATIFS ET PUBLICATIONS

DOCUMENT ADMINISTRATIF PUBLICATIONS

Demande autorisation rencontre amicale : GRATUIT Approches du Handball 6 numéros/an (année civile) 45 euros

Livret de l'arbitrage 12 euros

4 - AIDE AU DEVELOPPEMENT

A compléter après l'AG

AIDE au	TARIF LCVLHB					TARIF LCVLHB
Developpement	2017/2018	Frais de		AIDE au		2018/2019
50% reversé CD		DOSSIER	AUGMENT	Dével	AUGMENT	
LNH	1 251,00 €	50,00€	- €	1 201,00 €	- €	1 251,00 €
N1M	576,00 €	50,00€	- €	526,00€	- €	576,00€
N2M	398,00 €	50,00€	- €	348,00 €	- €	398,00€
N3M	365,00 €	50,00€	- €	315,00 €	- €	365,00€
LFH	643,00 €	50,00€	- €	593,00€	- €	643,00€
D2F	643,00 €	50,00€	- €	593,00€	- €	643,00€
N1F	354,00€	50,00€	- €	304,00 €	- €	354,00€
N2F	232,00 €	50,00€	- €	182,00€	- €	232,00€
N3F	222,00€	50,00€	- €	172,00 €	- €	222,00€
PNM	262,00€	50,00€	- €	212,00€	- €	262,00€
PNF	217,00€	50,00€	- €	167,00€	- €	217,00€
R2M	212,00€	50,00€	- €	162,00€	- €	212,00€
R2F - R3M	156,00€	50,00€	- €	106,00€	- €	156,00€
DEP M & F	- €	- €	- €	- €	- €	- €

5 - ENGAGEMENT

CATEGORIE	TARIF 2017/2018	MODIFICATION	TARIF 2018/2019
PNM	570,00€	10,00 €	580,00 €
R2M	550,00 €	10,00€	560,00 €
R3M	530,00 €	10,00€	540,00 €
N3F Centre - Ouest			650,00 €
REG FEMININ			450,00 €
TERRITORIAL FEM			????? *
PNF	530,00 €	10,00€	540,00 €
R2F	420,00 €	10,00€	430,00 €
MOINS DE 18 Territorial M	* 205,00 €	5,00 €	210,00 €
MOINS DE 18 Territorial Fem	* 205,00 €	5,00 €	210,00 €
MOINS DE 16 Masc	185,00 €	5,00 €	190,00 €
MOINS de 14 Masc	185,00 €	5,00 €	190,00 €
MOINS de 15 Territorial Fem	* 185,00 €	5,00 €	190,00 €
MOINS de 15 Territorial Fem N2	*		120,00 € *
MOINS DE 13 Fem	*		60,00€
MOINS de 12 Masc	60,00 €	- €	60,00€
Coupe Masc	60,00 €	- €	60,00 €
Coupe Fem	60,00€	- €	60,00 €

Modifications à apporter en fonction des choix effectués par l'AG

⁻ Féminines Moins de 17 ou 18 et Moins de 15 ou 14

⁻ Territorialmité opu pas

6 - FORMATION ARBITRAGE/TECHNIQUE/DIRIGEANT

PARTICIPATION	2017/2018	MODIFICATION	2018/2019
EQUIPE EN NATIONAL	102,00€	3,00 €	105,00 €
EQUIPE EN REGIONAL	102,00 €	3,00 €	105,00 €

7 - DEPLACEMENT

Tarifs divers	2017/2018	MODIFICATION	2018/2019	
Remboursement déplacement	0,3	0,02	0,32	
Simple voiturage justifié	0,3	0,02	0,32	
Simple voiturage NON justifié	0,15	0	0,16	
Péréquation	0,3	0,02	0,32	

8 - ARBITRAGE INDEMNITE (voir projet arbitrage)

INDEMNITE	2017/2018	MODIFICATION	Frais	Frais par
PNM ET PNE	. ,	eziileitiet		
	45,00 €			match à domicile
R2M	40,00 €		13 €	
R2F & R3M	35,00 €		13 €	
Moins de 18/17	30,00 €		13 €	
RESERVE	18,50 €	tarif 100%		

9 - MUTATIONS ET RETOUR des JOUEURS Français

Mutation et retour	2017/2018	MODIFICATION	2018/2019
LFH,LNH,D2M	1 000,00 €	10,00 €	1 010,00 €
Plus de 16	145,00 €	- €	145,00 €
De 13 à 16 ans	105,00 €	- €	105,00 €
12 ans et moins	gratuit	- €	- €
Dirigeant	30,00€	- €	30,00€

Ligue du Centre Val de Loire de Handball Assemblée Générale 2017/2018



VŒUX



DE CLUBS DE COMISSIONS

Assemblée Générale 2017/2018 Vœux

VOEUX CONCERNANT LA COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS

1)- VŒU N°1 DU CLUB DE L'AC ISSOUDUN

Suite à la modification des catégories d'âges sur les différents championnats jeunes féminin nous souhaiterions avoir la possibilité que 2 joueuses de moins de 18 ans dernière année c'est à dire qui sont nées en 2001 puisse effectuer 2 matchs dans le même week-end en moins de 18 territoriale et en régionale séniors féminin.

Avis de la Commission :					
Avis du Bureau Directeur : Contre					
Avis du Conseil d'A	dministrati	on:			
Vote A.G.: Pour: Contre: Abstention:					
Vœu N° 1:	NON VOTE		ADOPTE	REJETE	

VOEUX CONCERNANT LA COMMISSION ARBITRAGE

2)- VŒU N°2 DU CLUB DE AZAY VERETZ HB

Laisser la possibilité aux arbitres de prévenir de leur présence ou non, en informant les clubs et en leur communiquant leur feuille de frais (voire RIB). Cela permettra aux clubs :

- De s'assurer de la présence ou non d'arbitres pour les rencontres du weekend.
- De préparer le nombre de chèques suffisant ou de remplir les chèques pour les rencontres prévues.
- D'éviter la présence des personnes ayant la signature en Banque, à toutes les rencontres sur tout le weekend.
- De permettre d'effectuer un virement directement sur le compte de l'arbitre, si le club préfère ce moyen de règlement, nous sommes dans l'ère de la dématérialisation de moyens de paiement

Avis de la Commission : la désignation contient tous les éléments					
Avis du Bureau Directeur : Contre – La désignation donne les informations suffisantes					
Avis du Conseil d'Administration :					
Vote A.G.: Pour: Contre: Abstention:					
Vœu N° 2 :	NON VOTE		ADOPTE	REJETE	

3)- VŒU N°3 DU CLUB DE AZAY VERETZ HB

Une harmonisation et augmentation des frais kilométriques d'arbitrage.

Il existe à ce jour :

Pour un niveau national:

- 0,28 centimes du kilomètre pour le niveau national pour chaque arbitre, un forfait de 44€ pour les déplacements inférieurs à 158 kilomètres.

Pour un niveau Territorial/Départemental :

- 0,30 centimes du kilomètre pour un arbitrage Territorial/Départemental pour un arbitrage en solo.
- 0,15 centimes du kilomètre pour chaque arbitre en Territorial/Départemental pour un arbitrage en binôme.

Ce vœux propose de passer les frais kilométriques à 0,50 centimes du kilomètres pour une voiture et 0,25 pour deux voitures.

Cette proposition de tarif s'explique par une moyenne de barèmes kilométriques proposées sur le site du gouvernement "economie.gouv.fr" en fonction de la puissance administrative (en CV). Soit en prenant en compte:

- -3CV, 4CV, 5CV, 6CV 7CV et plus : (0,410+0,493+0,543+0,568+0,595) /5 = 0,5218 moyenne 50,5035
- -3CV, 4CV, 5CV, 6CV : (0,410+0,493+0,543+0,568)/4 = 0,5035

Il faut noter que ces barèmes sont calculés en fonction de la puissance du véhicule et du nombre de kilomètres parcourus. Ses barèmes intègrent la dépréciation du véhicule, les frais de réparation et d'entretien, les dépenses de pneumatiques, la consommation de carburant et les primes d'assurances et qu'il ne prend pas en compte les frais de péages.

4)- VŒU N°4 DU CLUB DE AZAY VERETZ HB

Inclure les frais de péage pour les désignations où le trajet le plus court comprend des autoroutes et où l'itinéraire par un autre chemin augmenterait considérablement le temps de trajet. Ces frais de péage seraient pris en compte par l'intermédiaire du site "ViaMichelin.fr".

Avis de la Commission :					
Avis du Bureau Directeur :					
Avis du Conseil d'Administration :					
Vote A.G.: Pour:	Vote A.G.: Pour: Contre: Abstention:				
Vœu N° 4:	NON VOTE		ADOPTE	REJETE	

5)- VŒU N°5 DE LA COMMISSION TERRITRORIALE D'ARBITRAGE

 Obligation de participer à une journée de recyclage et d'évaluation pour l'ensemble des JA T1-T2-T3 à potentiel pour pouvoir être désigné sur la saison. La non-participation aux tests et à une des journées de formation /recyclage entrainera la non désignation sur les rencontres de championnats régionales.

Article concerné:

7.1 Juges Arbitres

Pour pouvoir officier, le juge arbitre doit être qualifié et en possession d'une licence 'joueur ou loisir'. Pour pouvoir être désigné dès le début de saison, il doit être qualifié avant la date du 31 **AOUT**.

Pour être validé et **désigné**, le juge arbitre a l'obligation de :

- Satisfaire aux tests écrits et physiques proposés par la CTA ;
- Participer obligatoirement à une journée de formation dans son intégralité ;
- Fournir une adresse mail valide. Tout changement est à signaler à la CTA.

Avis du Bureau Directeur : Cf. Règlements					
Avis du Conseil d'A	Avis du Conseil d'Administration :				
Vote A.G.: Pour:		Contre:	Abstention :		
Vœu N° 5:	NON VOTE		ADOPTE	REJETE	

6)- VŒU N°6 DE LA COMMISSION TERRITRORIALE D'ARBITRAGE

Renseignement et envoi obligatoire pour les championnats PNM, PNF et R2M de la fiche manager au secrétariat de la ligue dans les 7 jours sous peine de sanctions

ARTICLE 10: RESPONSABILITES ET OBLIGATIONS DES CLUBS

Le club recevant se doit :

- De veiller à l'accueil des juges arbitres en mettant à leur disposition un vestiaire individuel équipé de douche et un lieu de stationnement pour leurs véhicules ;
- D'assurer pendant toute la durée de la rencontre et jusqu'au départ de l'équipe visiteuse et des juges arbitres, par le biais de responsables du club et notamment le responsable de salle, une parfaite sécurité des équipements et des différents acteurs de la rencontre ;
 - D'envoyer à la Ligue les fiches "remboursement des frais d'arbitrage"
 - De renseigner et d'envoyer la fiche d'observation manager à la ligue.

Avis du Bureau Directeur : Contre l'amende mais pour convaincre					
Avis du Conseil d'Administration :					
Vote A.G. : Pour :	Vote A.G.: Pour: Contre: Abstention:				
Vœu N° 6 : NON VOTE		A	OOPTE	REJETE	

7)- VŒU N°7 DE LA COMMISSION TERRITRORIALE D'ARBITRAGE

Mise à jour des tarifs et application des sanctions 2018/2019 Tableau actuel reconduit

Infractions	1ère infraction	2 ^{ème} infraction	Suivantes	
Disponibilités non données	Avertissement + Désignation d'office	Amende 50,00 € + Désignation d'office	Idem 2 ^{ème} infraction + Exclusion des arbitres obligataires à partir de la 4 ^{ème} infraction	
Arbitrage effectué par un autre binôme ou solo sans accord de la CTA	Avertissement + Arbitrage non comptabilisé au titre de la CMCD	Amende 50,00 € + Arbitrage non comptabilisé au titre de la CMCD	Amende 100,00 € + Arbitrage non comptabilisé au titre de la CMCD	
Arbitrage effectué par un autre binôme ou solo non qualifié	Avertissement + Arbitrage non comptabilisé au titre de la CMCD	Amende 100,00 € + Arbitrage non comptabilisé au titre de la CMCD	Amende 100,00 € + Arbitrage non comptabilisé au titre de la CMCD	
Arbitrage non effectué	Défaillance + Amende 100,00 €	Défaillance + Amende 100,00 €	Défaillance + Amende 100,00 € + 1 point de pénalité pour le collectif pour lequel l'arbitre est obligataire	

Ajout:

Fiche manager non retournée au secrétariat de la ligue	Avertissement	Amende 10,00€	Amende 15,00 €
---	---------------	---------------	----------------

Avis du Bureau Directeur : A revoir avec tableau actuel				
Avis du Conseil d'Administration :				
Vote A.G.: Pour: Contre: Abstention:				
Vœu N° 7 :	NON VOTE		ADOPTE	REJETE